Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 4 Rajeb 1441
28 Février 2020

N° 17

36ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution
Autres sociétés **490**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **490**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **493**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **498**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **501**
Avis aux créanciers..... **508**
Convocations
Sociétés anonymes **510**
Sociétés à responsabilité limitée **516**
Divers
Avis au public..... **516**
Rectificatifs **517**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan de la TUNISO-EMIRATIE SICAV..... **518**

CONSTITUTION

Autres sociétés

Création d'un groupement de développement Agricole

Suite à l'arrêté d'agrément par Monsieur le Gouverneur le 14/11/2006 sous le numéro 15/2006, il a été crée un Groupement de Développement Agricole comme suit :

Secteur Oueljet.Es,Sedra

Délégation TOUIREF Nomination Oueljet. Es.Sedra"

Zone d'activité : - Oueljet. Es.Sedra. Rbiaat.El Bourzekh

Siège social : Centre Oueljet. Es.Sedra

Nom du président du conseil d'administration : Hassnaoui Samir b Mohamed

Missions : La protection et l'équipement du périmètre d'intervention et l'exploitation des systèmes d'eau.

L'Accomplissement d'une manière générale de toute mission visant l'appui des intérêts collectifs de leurs adhérents.

2020T00259SODB1

Constitution d'un G.D.A

Dénomination : Groupement de développement Nadhour 2

Objet : Développement agricole

Zone d'intervention : Nadhour

Siège social : Nadhour

Décision de création : Récépissé de déclaration du G.D.A délivré par Mr le délégué de Magel Bel Abbes en date du 6/02/2020.

P.C.A : Ltifi Omara Ben Younes.

2020S00212SODB1

Création d'un G.D.A

Dénomination : Groupement de développement agricole Echoueche

Objet : Développement agricole

Zone d'intervention : Oued elgsab

Siège social : Ecole primaire ouled mbarek

Décision de déclaration : récépissé déclaration du G.D.A

Délivrée par Mr le délégué de Majel Bel Abbes en date du 29/10/2019

P.C.A Charif Abdallah Ben Mohamed Salah.

2020X00345SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Notice aux actionnaires augmentation du capital

ALPHA HYNDAI MOTOR

Société anonyme

Au capital de 1 500 000 TND

Siège social : Route Sidi Saad, Borj Ghorbel, Autoroute Tunis - Sousse

2090 Mornag - Ben Arous

Identifiant Unique : 1139486G

Il est porté à la connaissance des actionnaires que :

Suivant P.V. de l'assemblée générale extraordinaire du 16 décembre 2019, il a été décidé :

- Une augmentation de capital en numéraire réservée à l'actionnaire morale la société «KSM FINANCIERE» avec suppression totale des droits préférentiels de souscription d'un montant de 1 900 000 Dinars par l'émission de 190 000 actions nominatives nouvelles de 10 Dinars chacune portant le capital de 1 500 000 Dinars à 3 400 000 Dinars divisé en 340 000 actions nominatives de 10 Dinars chacune toutes entièrement libérées.

La souscription par le bénéficiaire doit être exercée dans un délai de 15 jours à partir de la date de parution du présent avis au JORT. Elle sera close par anticipation lorsque toutes les actions auront été souscrites avant les délais.

La même assemblée générale extraordinaire du 16 décembre 2019 a donné tous les pouvoirs à Monsieur Mehdi Mahjoub pour l'accomplissement des formalités légales et réglementaires jusqu'à la réalisation définitive de la dite augmentation de capital et notamment faire la déclaration de souscription et de versement devant Mme. Le receveur de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau - Tunis.

Les fonds provenant des souscriptions relatives à l'augmentation du capital, seront déposés dans un compte indisponible ouvert à la Banque Biat agence 51 Centre d'Affaires de Tunis - Avenue Habib Bourguiba - Tunis compte n° 08 003 0005132011283 80.

Le P.V. de l'AGE précitée relatif au projet d'augmentation du capital a été déposé provisoirement au Registre National des Entreprises le 24/02/2020 sous le n°AC02552020.

2020R00395SANB2

SOCIETE DES CONSERVES DE DAR ALLOUCHE SOCODAL

S.A au capital de 12 000 000 DT

Siège social : Dar Allouche, 8055 Kelibia Nabeul

Matricule CNSS : 4728546

Identifiant unique : 009372R

RC : B131321998

MF : 009372R/MM/000

En vertu du procès-verbal du conseil d'administration du 20 janvier 2020 enregistré à la recette des finances de Kélibia en date du 12 février 2020 sous le n°20800389 quittance n°M009952 il a été décidé ce qui suit :

- Nomination de Mr Ridha Horry en qualité de Président Directeur Général de la Société pour une période de trois ans (2020, 2021 et 2022).

2020400518SANB2

SOCIETE DES CONSERVES DE DAR ALLOUCHE SOCODAL

S.A au capital de 12 000 000 DT

Siège social : Dar Allouche, 8055 Kelibia Nabeul

Matricule CNSS : 4728546

Identifiant unique : 009372R

RC : B131321998

MF : 00937ZR/A/M/000

En vertu du procès verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 20 janvier 2020 enregistré à la recette des finances, de Kélibia en date du 24 janvier 2020 sous le n°20800216 quittance n°M005702 il a été décidé ce qui suit :

- Renouvellement pour une période de trois ans (2020, 2021 et 2022) du mandat des membres suivants du conseil d'Administration :

Mr Ridha Horry,

Mr Riadh Horry,

Mr Badredine Horry,

Mme Sonia Horry.

- Désignation de la Société «International Auditing et Consulting» société d'expertise comptable représentée par son Gérant Mr Mohamed Nejib Dhiab, commissaire aux comptes pour les exercices 2020, 2021 et 2022.

2020400519SANB2

Notice d'information

Augmentation de Capital

HELIOS HOLDING S.A.

Capital social : 1.000.000 dinars tunisiens

Siège social : Immeuble Al Badr Rue du Lac Mâlaren Les Berges du Lac - 1053 Tunis (Tunisie)

RNE : 1507733 D

Dénomination : SOCIETE HELIOS HOLDING S.A.

Forme juridique : Société anonyme ne faisant pas appel public à l'épargne au capital de 1.000.000 DT

Objet social : prise de participation directe ou indirecte dans le capital de sociétés

Durée : 99 ans.

Dépôt du procès-verbal de l'AGE du 13/02/2020 au Registre National des Entreprises le 20/02/2020 sous le n°AC 01492020.

Nombre d'actions à souscrire : 400 000 actions de 10 dinars chacune à libérer de moitié à la souscription.

Ladite assemblée générale extraordinaire a délégué au conseil d'administration les pouvoirs nécessaires à l'effet de réaliser l'augmentation du capital en une ou plusieurs fois, d'en fixer les modalités, d'en constater la réalisation et de procéder à la modification corrélative des statuts et ce conformément aux dispositions de l'alinéa 1er de l'article 294 du code des sociétés commerciales

Pas d'avantage spécial.

Tous les actionnaires ont droit de vote aux assemblées.

Répartition du résultat : conformément aux dispositions statutaires et la réglementation en vigueur.

Délais de souscription : 15 jours à partir de la parution de la présente notice au JORT, avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

Versement des fonds :

Compte indisponible ouvert à l'ATB sous le n°01902047119201342288.

2020400528SANB2

SINDBAD TRANSWORLD SERVICE

Société anonyme

Au capital de 300.000 dinars

Siège social : 02 Sindbad Tunis - 1001

RC : B 141821997

MF : 0083564Q

Suivant le procès-verbal du conseil d'administration du 01 janvier 2019 enregistré à la recette des finances Rue Ghandi le 29 mai 2019 sous numéro 19802419, Quittance n°M64588 dont un exemplaire a été déposé au centre National du Registre des entreprises le 21/02/2020 sous numéro 202014287 il a été décidé ce qui suit :

- Arrêt des états financiers et du rapport de gestion au titre de l'exercice 2017.

2020400529SANB2

Additif à la notice d'information

Parue au JORT n°11 du 7/02/2020

BOOSTINY

Société anonyme

Au capital social de 6.047 DT

Siège social : 13, Rue Hassen W Hussein Menzah 4, 1004 Tunis

Identifiant unique : 1611073A

Il a été décidé d'augmenter le capital de la société en numéraire d'un montant de 319 DT par l'émission de 319 actions nouvelles, portant ainsi le capital de 6.047 DT à 6.366 DT divisé en 6366 actions d'une valeur nominale de 1 DT avec une prime d'émission de 88.285,802 DT.

La dite augmentation du capital se trouve ainsi intégralement réalisée et les fonds sont déposés dans un compte indisponible ouvert auprès de la BIAT, Agence Ennasr (A1) compte indisponible n°08 907 01001 32009150 50.

2020400540SANB2

Société Le Lac Immobilier

Société anonyme

Siège : local numéro B12- 1er étage - complexe «Lake Forum»- cité les pins- lot 3.1.8

Les Berges du Lac - Tunis

MF : 0446961 S

RC : B0122862007

Par acte sous seing privé rédigé le 20 Novembre 2018, enregistré à la recette des finances Avenue Habib Thameur en date du 21 Janvier 2019 quittance n°4577M, enregistrement 19800166 et déposé au registre national des entreprises en date du 21 Février 2020 sous le n°202014216. Les membres du Conseil d'administration autorisent à l'unanimité, le directeur général de la société le Lac Immobilier Monsieur Mohamed Dhouib, à conclure le contrat de vente de l'immeuble objet du titre foncier n°73445 Ariana, et à négocier le prix et tout en préservant les intérêts de la société.

Dossier déposé au centre national du registre des entreprises dossier n°202014216 daté le 21/2/2020.

Cet avis a été publié aux journaux le «Quotidien» et «Elchourouk» le 25 Février 2020.

2020400542SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société RIKAMO LUX EL KALLEL

Siège social : 83 Rue Aéroport Sokra Ariana

Capital social : 10.000 dinars

MF : 1385914DAM000

Objet de la société : La Broderie

Par acte SSP en date du 01/02/2020 enregistré à la recette des finances rue de Paradis Ariana sous n° 20700854 le 6/02/2020 dont deux copies ont été déposées au centre national des entreprises au guichet unique sous numéro 202014290 le 21/02/2020 il a été décidé le changement du régime douanier de la société pour devenir partiellement exportatrice au lieu de totalement exportatrice.

2020R00393SRLB2

Dissolution d'une société

Société : Provence mode SARL

Capital : 1000 dinars

Adresse : Rue Abou Baker Razi Ras Jebal

MF : 1260742 M/A/000

Suite au PV réalisé le 11/02/2019 enregistré au bureau des finances de Ras Jebal sous le numéro 19500386 reçu n°M011941 et remise d'une copie au registre national des entreprises le 19/02/2020 sous n°202013600, il est convenu la dissolution de la société avec arrêt de toutes ses fonctions.

2020R00405SRLB2

Société COZAMAC SARL

Capital social : 75.000.000 dt

Siège social : Rue Khadija Bent Khoueild n°3 Menzah 9 B Tunis 1013

Identifiant unique : 0954653M

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 21/02/2020 enregistrée à la recette des finances Manzah 9 le 21/02/2020 sous le n°20800576 quittance n°14416, dont un exemplaire a été déposé au centre national du registre des entreprises le 21/02/2020 sous le n°202014266.

Les associés ont décidé la nomination de Mr Hafedh Zouali en qualité de nouveau gérant de la société suite au décès de l'ancien gérant Mr Mohamed Zouali le 14/02/2020 et ce pour une durée indéterminée avec les pouvoirs les plus étendus pour l'exercice de ses fonctions conformément à la loi et aux statuts.

2020S00232SRLB2

Société «TEDECO MAGHREB» S.A.R.L

Capital social : 150.000,000 DT

Siège social : Zone Industrielle 2040 Radés - Tunis

I.U : 0312032/S

Suivant P.V d'Assemblée générale extraordinaire en date du 30/01/2020, enregistré à la recette des finances Radés le 3/02/2020, n° de Quittance : M008019, n° d'enregistrement 20700377, et Suivant Pv d'Assemblée générale extraordinaire en date du 30/01/2020, enregistré à la recette des finances Radés le 3/02/2020, n° de Quittance : M008023, n° d'enregistrement 20700378, et Suivant acte de cession en date du 30/01/2020, enregistré à la recette des finances Radés le 12/02/2020, n° de Quittance : M011327, n° d'enregistrement 20100471, et Suivant acte de cession en date du 30/01/2020, enregistré à la recette des finances Radés le 12/02/2020, n° de Quittance : M011332, n° d'enregistrement 20100472, dont deux copies ont été déposées au registre des entreprises sous le n°202012960 le 18/02/2020, il a été décidé :

- Approbation de la démission du gérant Mr Michèle LAURIA

- Démission du cogérant Mr GUERAFI Noureddine et nomination d'un nouveau gérant Mr Gennano GARBIN avec les pouvoirs les plus étendus.

- Approbation de cession de parts sociales de La Société MARTINELLI SPEDIZIONI INTERNATIONALI S.R.L, à La Société TNA CARGO S.P.A, soit 1485 parts sociales de cent (100) Dinars chacune.

- Approbation de cession de parts sociales de Monsieur Piero MARTINELLI, a Monsieur Germano GARBIN, soit 15 parts sociales de cent (100) Dinars chacune.

2020400494SRLB2

Société «International Transport Tunisie» SARL «ITT»

Capital social : 100.000,000DT (Cent Mille Dinars Tunisiens)

Siège social : N°13 Rue de Train au 4ème étage 2040 Radés Ben Arous

I-U : 0745274 Q

Suivant P.V de l'Assemblée générale extraordinaire en date du 29/01/2020, enregistré à la recette des finances Radés le 3/02/2020, n° de Quittance : M008129, n° d'enregistrement 20500388, dont deux copies ont été déposées au registre des entreprises sous le n°202012973 le 18/02/2020, il a été décidé :

La cessation de l'activité et liquidation de la société et la nomination de Mr Piero Martinellï liquidateur.

2020400495SRLB2

Société INTEGRA IMMOBILIERE

SARL au capital de 6.280.000 DT

17 Rue de Jérusalem Tunis Belvédère

ID : 1076930H

- Suivant acte de cession enregistré à la recette des finances rue d'Autriche en date du 12/6/2009 sous le n°9102698, quittance n°11044479, il a été décidé la cession de 2490 parts sociales détenues par Tunisie Valeurs au profit de Tuninvest Finance Group, pour un montant global de deux cent quarante-neuf mille dinars.

- Suivant acte de cession enregistré à l'API en date du 12/11/2010 sous le n°10113518, quittance 16374, il a été décidé la cession de 5000 parts sociales détenues par Tunisie Valeurs au profit de Tuninvest finance Group, pour un montant global de cinq cent mille dinars.

- Suivant acte de cession enregistré à l'API en date du 28/10/2011 sous le n°11110657, quittance 12513, il a été décidé la cession de 7500 parts sociales détenues par Tunisie Valeurs au profit de Tuninvest Finance Group, pour un montant global de sept cent cinquante mille dinars.

Suivant acte de cession enregistré à l'API en date du 27/12/2013 sous le n°13114886, quittance 17412, il a été décidé la cession de 15000 parts sociales détenues par Tunisie Valeurs

au profit de Tuninvest Finance Group, pour un montant global d'un million cinq cent mille dinars.

- Suivant acte de cession enregistré à l'API en date du 17/12/2014 sous le n°14113255, quittance 16035, il a été décidé la cession de 3750 parts sociales détenues par Tunisie Valeurs au profit de Tuninvest Finance Group, pour un montant global de trois cent soixante-quinze mille dinars.

- Suivant acte de cession enregistré à la recette des finances cite administrative d'Ariana en date du 17/5/2016 sous le n°161025810, quittance M046050. Il a été décidé la cession de 5500 parts sociales détenues par Tunisie Valeurs au profit de Tuninvest Finance Group, pour un montant global de cinq cent cinquante mille dinars.

- Suivant acte de cession enregistré à la recette des finances Charguia, en date du 01/3/2019 sous le n° 19101187, quittance M024207, il a été décidé la cession de 23550 parts sociales détenues par Tunisie Valeurs au profit de Integra Partners, pour un montant global de deux millions six cent vingt huit mille cent quatre-vingt dinars.

- Suivant acte de cession enregistré à la recette des finances rue d'Autriche, en date du 31/7/2019 sous le n°19703263, quittance M070302, il a été décidé la cession de 15700 parts sociales détenues par Tunisie Valeurs au profit de Integra Immobilière, pour un montant global d'un million sept cent cinquante deux mille cent vingt dinars.

2020400522SRLB2

AUTRES SOCIETES

STONE SOFT FINLAND OY Bureau de liaison

I.U : 1333434F/N/N/000

Adresse : 49 Rue Kamel Atatürk - 1001 - Tunis

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 Janvier 2020 enregistré à la recette des finances Rue Ghandi en date du 13 février 2020 enregistrement n°20500586 quittance n°M013737 dont un exemplaire a été déposé au centre national du registre des entreprises, il a été décidé la liquidation du bureau de liaison et la nomination de Mr Moez Brahmi liquidateur pour une durée d'une année.

2020400513SODB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte SSP enregistré à la recette des finances d'Ariana le 18/02/2020 suivant reçu n°M019362, Mme Najiba Bakouch a cédé à Mme Hédia Bouzid le fonds de commerce de "vente meubles antiques" sis à la rue Sidi Ammar IM Ben Sassi Mag 9 rez de chaussée Ariana.

Toute éventuelle opposition doit être déposée dans les délais légaux entre les mains de Maître Mansour Yousfi Avocat sis au 34 rue de Carthage Ariana.

La présente vente a été publiée au journal Le quotidien 21/02/2020 et le journal الشروق du 21/02/2020.

2020T00251FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte S.S.P enregistré à la recette des finances de Sidi Hessin le 18 février 2020, enregistrement n°20200566 Monsieur Hamadi Mansour a cédé la totalité du fonds de commerce exploité au local sis au 3, rue Ahmed Makhlouf, Zahrouni, Tunis à usage de vente en gros de produits ménagers à Monsieur Karim Rekia. Les éventuelles oppositions seront reçues à l'étude de Me. Najla Ben Arab sise au 13, avenue Slimen Ben Slimen Manar II, Tunis à partir de 20 jours de la parution du présent avis au J.O.R.T. Le présent avis a été publié au journal «Chourouk» le 22 février 2020.

2020T00253FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances rue el Jazira en date de 17/01/2020 sous le n°20200185 quittance n°M004016 ; madame Narjes Filali épouse Ben Ghorbel a vendu à la Société Barbaria cosmétique (SARL) la totalité du fonds de commerce sis à 43 rue el Jazira Tunis avec tout ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur tel que l'adresse ci-mentionnée au dessus dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk en date du 22/02/2020.

2020T00255FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé en date du 14 et 23 décembre 2019 enregistré à la recette des finances de Médenine le 20 janvier 2020 sous le n°20200243, quittance n°MO07226, Mr Jlidi Ben Mohamed Sghiri CIN n°3473329 a vendu à Mr Samir Ben Hmid Goubaa CIN n°05778238 la totalité du Fonds de commerce destiné à boucherie sis au marché municipal de Médenine et ce avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur à son adresse à Ayyati Médenine, et ce dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2020T00260FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte enregistré à Bousalem le 13/2/2020 quittance n°M007363, enregistrement n°20200275 Monsieur Mohamed Ali Foughali, CIN n°09455500 demeurant au 05 rue Ibn Sina - Jebel Lakhdar- Béja, vend à la société "Rahma" Sarl, la totalité du fonds de commerce dénommé "EL YEMEN" sis à route de Tibar -

Bousalem - Jendouba Matricule fiscal 1644504G, destiné à l'usage de Boulangerie et Pâtisserie. Les oppositions sont reçues au domicile du vendeur au 05 rue Ibn Sina - Jebel Lakhdar - Béja dans les 20 jours qui suivent la parution du présent avis au JORT. Le présent avis a été publié au journal Echourouk du 20/2/2020.

2020T00266FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Fouchena le 29/11/2019 quittance n° M091146, enregistrement 19205055. Mme Abir Bent Ali Ben Mohamed Jbali a vendu la totalité du fonds de commerce avec touts ses éléments corporels et incorporels exploité en tant que vente Fast-food sise à n°5 Rue Mahmoud Matri cité Amel Fouchena à M. Lotfi Ben Salah Ben Amara Hamami.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains d'acheteur à l'adresse de fonds de commerce dans les 20 jours de la publication du présent avis au JO.R.T.

Cette annonce a été publiée aux Journaux Achorouk et le Quotidien le 5/02/2020.

2020R00242FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de cession de F.C enregistré à la recette des finances Yassminet le 4/11/2015 sous le n° 15202355 Quitt. M039400, M'Rabet Amor a vendu à la SOCIETE TUNISIAN HIGH FROID CLIM SARL, matricule fiscal n°1223453 X l'ensemble d'un fonds de commerce destiné à la maintenance des appareils électroménager et climatisation sise au 7 Avenue 7 Novembre Nlle Médina.

Les oppositions doivent parvenir au 7 Avenue 7 Novembre Nlle Médina au nom de SOCIETE TUNISIAN HIGH FROID CLIM SARL dans les vingt jours qui suivent la publication au JORT.

Une publication est faite au Quotidien et Chourouk le 23/2/2020.

2020R00377FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat en date du 5/2/2020 et enregistré à la recette des finances de Bardo le 12/2/2020, sous le n°20200528, quittance n°12359, Mr Majdi Ben Abdallah, a vendu à Mr Mohamed Shili, la totalité du fonds de commerce exploité au local situé à 03 Rue Lituanie Bab Saadoun Tunis.

Les oppositions doivent être déposées au bureau Maître Abdelghani Ghrab situé au 27 Av de Madrid 2ème étage B n°8 Tunis, et ce dans un délai de vingt jours à compter de la date de la publication du présent extrait au JORT.

La présente publication a en outre, été faite le 23/02/2020 au Echourouk.

2020R00381FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un contrat enregistré à la recette des finances Boumhal le 14/02/2020 sous n°20200381 Mohamed Msaad a vendu à la société royal service pro un fonds de commerce sis à résidence Awatef Boumhal exploité pour restaurant et pizzeria les oppositions sont recevables entre les mains de l'acheteur à l'adresse sus indiquée dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette vente au jort.

Une publication est faite aux journaux Echourouk et le Quotidien le 23/02/2020.

2020R00386FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente d'un fonds de commerce signé à la municipalité de Kasserine le 27/5/2019, enregistré à la recette des finances de Kasserine le 28/5/2019, sous n°19202971, quittance M052462, Mr Ridha Ben Rafik Zini, titulaire de la CIN n°08555775, a vendu et cédé la totalité du fonds de commerce du local commercial destiné Café dénommé «Moulin Rouge» sis Avenue Ali Belhouane n°23 Kasserine à Mr El Borni Ben Ahmed Rabhi, titulaire de la CIN n°02565696.

Les oppositions se font entre les mains du vendeur Mr Ridha Ben Rafik Zini à son adresse sise Rue Sidi Mehrez Ezzouhouق - Kasserine, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux «Echourouk» et «Le Quotidien» du 22/02/2020.

2020S00213FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date de 19/02/2020 enregistré à la recette des finances de Mohamed Maarouf Sousse sous le n°20200482 quittance n°M014568, monsieur Mohamed Bouabid demeurant à Rue Bourawi Zaanouni Bouhsina Sousse, a vendu à Monsieur Mounir Bouzaabia demeurant Imm Elrraihan Rue Iben Eljazzar Sousse, la totalité du fonds de commerce pour une activité de bijouterie, avec tout les éléments corporels et incorporels sis 11 Rue sidi Bourawi Sousse.

Les oppositions sur le règlement du prix de vente doivent être adressées à l'adresse de l'acheteur Imm Elrraihan Rue Iben Eljazzar Sousse dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne sous peine de forclusion.

Cet avis a été publié au journal quotidien du 23/2/2020.

2020S00214FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

En vertu de contrat de vente daté et signé par les parties à Hammam Sousse le 5/02/2020 et enregistré le 20/02/2020 à la recette des finances de Hammem Sousse sous le n°20200971, quittance n°18487, a vendu Roukaya Arfa à Kamel Youssef tout le fonds de commerce situé avenue el Mamoun Bhayer Hammam Sousse dont l'objet est un café connu sous le nom de «AFRICANA».

Les oppositions doivent être formulées entre les mains de l'acquéreur dans un délai de 20 jours à partir de l'apparition de la présente annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

2020S00215FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 8/02/2020, enregistré auprès de la recette des finances Avenue Mouhamed Maârouf Sousse le 17/02/2020, sous n°20200440, quittance n°M013350, il a été convenu entre Mr Ramzi Rdifi, n°9 rue Arak Sousse en tant que vendeur et Mr. Mahmoud Ksiâa; n°37 rue Hmida Zine Elabidine Khezama Ouest Sousse en tant qu'acquéreur, de résilier le contrat de vente sous seing privé enregistré auprès de la recette des finances Avenue Mouhamed Maârouf Sousse le 26/11/2018, sous n°18202574, quittance n°M086849, et ayant pour objet la vente du fonds de commerce de tissu, du prêt à porter et de tout commerce, sis et exploité au n°2 rue Salah Belâjouza Sousse.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues à l'adresse du vendeur Ramzi Rdifi, dans les vingt jours de la date de la publication, au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2020S00216FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté le 15/12/2018 enregistré à la recette des finances de Jemmel le 13/02/2020 n° de quittance M011843.

Monsieur Adel Mallouli (A1534692008) sise à cité Nozha Jemmel vend et cède à madame Soumaya Ben Saleh Ep Mallouli sise à Avenue Hbib Bourguiba Jemmel d'un fonds de commerce pour vente de prêts à Porter HM MINI sis à Madame Soumaya Ben Saleh Ep Mallouli.

Les oppositions seront reçues entre les mains de madame Soumaya Ben Saleh Ep Malouli sise à Avenue Habib Bourguiba Jemmel dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au Jort.

Cet avis a été publié aux journaux Alchourouk et le Quotidien le 22/2/2020.

2020S00226FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé effectué à Ksar Hellel le 22/01/2020 enregistré à la recette des finances de Ksar Hellel le 22/01/2020 n° de quittance 20200135 le nommé Mohamed Chenbeh CIN : 06923629 a vendu au profit de la nommée Mounira Saidene CIN 04134746 le fonds de commerce situé à la rue Habib Bourguiba Ksar Hellal n°14 pour la totalité de ses éléments corporels et incorporels qui le composent,

Les oppositions doivent être adressées au local situé à la rue Habib Bourguiba Ksar Hellal n°14 dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au journal officiel.

Cette annonce a été publiée au journal Chourouk.

2020S00228FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Sousse le 13/02/2020 quittance n° M012250 enregistrement n°20200417. Mr Ouni Walid et Mr Abd Moemen Sami demeurant à Sousse, a cédé à Mme Ben Hmida Mariem demeurant à Sousse, la totalité du fonds de commerce exploité pour «restaurant» au local sis à 25 avenue Elmor Elmadina Elaatika Sousse.

Les oppositions se feront dans les délais légaux et au nom de l'acquéreur à l'adresse de fonds de commerce sise 25 avenue Elmor Elmadina Elaatika Sousse.

2020S00230FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Sousse le 13/02/2020 quittance n° M012251 enregistrement n°20200416. Mr Ouni Walid et Mr Abd Moemen Sami demeurant à Sousse, a cédé à Mme Ben Hmida Mariem demeurant à Sousse, la totalité du fonds du commerce exploité pour «buvette» au local sis à 25 avenue Elmor Elmadina Elaatika Sousse.

Les oppositions se feront dans les délais légaux et au nom de l'acquéreur à l'adresse de fonds de commerce sise 25 avenue Elmor Elmadina Elaatika Sousse.

2020S00231FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 11/02/2020 enregistré à la recette des finances, avenue el Arbi Zarouk le 12/02/2020 sous le numéro M008741 quittance numéro 20200458, M. Elmoncef El Hrabi a vendu la totalité du fonds de commerce destiné à la vente des fruits secs, route de Manzel Chaker km 0.5 Sfax à M. Amin Sghiri.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur, dans le local sis à route de Soukra km 0.5 résidence Edawha «les fruits de Dawha» Sfax et ce dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié le 25/02/2020 au journal «Chourouk».

2020X00337FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé en date du 11/02/2020 rédigé par maître Bouzid Abdelmajid avocat à la cour de cassation enregistré au bureau des finances avenue Habib Bourguiba Sfax le 18/02/2020 quittance n°M014742 registre n°20200726 Mr Hassen Chari, titulaire d'une pièce d'identité nationale n°08817625 du 25/01/2019 a vendu à Mme Rahma Rafa, titulaire d'une pièce d'identité nationale n°08864810 du 3/7/2017 la totalité d'un fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels situé route de l'Aéroport km 7.5 Sfax.

Cette vente a fait l'objet d'une annonce au journal Echourouk le 22/02/2020 n°10441.

Toute opposition doit être déposée chez Mme Rahma Rafa au fonds vendu route de l'Aéroport km 7.5 Sfax dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette vente au journal officiel de la République Tunisienne.

2020X00341FCCC2

Contrat de vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé signé le 12/02/2020 enregistré à la recette des finances DIAR ELWAFE Sfax le 14/02/2020 sous le numéro 20200821 reçu numéro MO16914 la société commerciale pièces de rechange SOCOPRA, société à responsabilité limitée immatriculée au registre nationale des entreprises sous le numéro 0036402H son siège social 33 Rue El imam Echefii Sakkiet Ezit Sfax, a vendu à la Société pièces de rechange Masmoudi Frères, société à responsabilité limitée immatriculée au registre national des entreprises sous le numéro 1655879X son siège social route Gremda km 7 Markez Sahnoun Sfax, le fonds de commerce objet du contrat indiqué est d'un local sise numéro 26 Rue Elhousine Bouzayen Sfax à usage de vente de pièces de rechange des voitures. Les oppositions seront exercées à la Société pièces de rechange Masmoudi frères, route Gremda km 7 Markez Sahnoun Sfax, dans un délai ne dépassant pas 20 jours de la date de la publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette vente a été publiée aux journaux «الصباح» et «Le Temps» le 20/02/2020.

2020X00342FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances à Gabès le 28/01/2020, reçu n°6298, enregistrement n°20200683 Mr Raouf Guenna demeurant à Chatt Essalem Gabès a vendu à Mme Yosra Abed demeurante à Chatt Essalem Gabès, qui accepte la totalité du fonds de commerce (café) «L'ORANGE BLEUE» exploité à l'avenue Hédi Chaker à Gabès. Les oppositions se feront entre les mains de l'acheteuse à l'adresse du café sus-indiquée dans un délai de 20 jours à partir de la publication de la présente au Journal Officiel, toute opposition dépassant ce délai est non avenue. Le présent avis a été publié aux quotidiens : "Le Quotidien" et "Achourouk" du 22/02/2020.

2020X00346FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Borej Ouzir le 9/01/2020 sous le n°2020062 Etablissements Zribi de Distribution ; SARL. RC : B152812003 a vendu à Mme Zribi Idoudi Olfa titulaire de la c i n 05854524, un fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels destiné à tout commerce sis à 90 avenue Bassatine Chotrana 1 Chotrana 1 Soukra Ariana.

Le présent avis a été publié aux journaux Achourouk et le Quotidien du 19/02/2020.

2020400508FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte enregistré à la recette des finances d'Albouhayra le 27/01/2020 sous le n°20200585 selon quittance M009348, Soumaya Dahech a vendu la totalité du Fonds de commerce exploité comme restaurant avec tout ses éléments corporels et incorporels, situé à C17 Résidence Albouhayra, rue Lac Victoria 1053 Berges du Lac Tunis, à Mouhamed Aymen Ben Amor, le prix sera consigné auprès de l'acheteur jusqu'à expiration des délais légaux des oppositions qui seront acceptées jusqu'à la fin du délai de 20 jour à partir de la publication de cet avis au JORT.

Le présent avis a été publié auparavant au journal «Echourouk» du 6/02/2020.

2020400509FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé daté du 15/02/2020 Mme Emna Ben Youssef a vendu à Chokri Maghroum un fonds de commerce situé rue Ibn Khaldoune; Manzal Bourguiba, l'acte est enregistré à la recette des finances de Menzel Bourguiba le 19/02/2020 reçu M012091 enregistrement 20200412 publié à Chourouk n°10441 le samedi 22 février 2020 la page 15 et le quotidien n°5844 même jour page 10.

Toute opposition aura lieu chez Maître Darragi Ikdem Avocat à la cour de cassation 42 Rue de l'indépendance, Menzel Bourguiba.

2020400520FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 25/11/2019 enregistré à la recette des finances de Bizerte le 10/02/2020 sous le n°M012684 enregistrement n°20200902, la société Jawhara Bab Jedid société SARL dont le gérant est Mme Najah Hanen Dhieb son siège social Avenue Bab Jdid Tunis n°66 Matricule fiscal n°1035407R et son registre commercial n°D241412008 a vendu à Monsieur IKtidar Ben Romdhane la totalité d'un fonds de commerce consistant en la vente et production de gâteaux et tous les fast-Food et la vente des produits alimentaires et le prêt à porter de toutes les marques et la vente d'articles électroménagères et de le transformer en un café et en un restaurant de tous genres des matières dans le local situé à l'avenue 14 janvier et Nelson Mandela Bhira Bizerte.

Les oppositions seront formulées entre les mains de l'acheteur M.Iktidar Ben Romdhane dans un délai de vingt jours à compter de l'insertion de la présente annonce au Journal officiel de la République Tunisienne.

Un même avis a été déjà publié au quotidien et Achourouk le 12/02/2020.

2020400521FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Maître Walid Bahloul

2 Bis Avenue Khartoum, le Belvédère 1002 Tunis

Matricule fiscal : PA0001063776Y

En vertu d'un contrat de vente d'un fonds de commerce rédigé le 30/01/2020 enregistré à la recette des finances rue de l'Autriche le 7/02/2020 quittance n°M010468 sous le numéro 20200597, madame Najet Bent Ibrahim Mejri a vendu à monsieur Abdelwaheb Guizani le fonds de commerce exploité dans la vente des pièces de rechange des voitures et ce au magasin n°25 sis à rue Khartoum Tunis.

Les oppositions sont adressées dans un délai de 20 jours à compter de la publication de cet avis au JORT, chez

l'avocat Maître Walid Bahloul, 2 Bis avenue Khartoum, le belvédère 1002 Tunis.

Cet avis a été publié aux journaux Chourouk et le Quotidien le 26/2/2020.

2020400527FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 25/11/2019, enregistré à la recette des finances Bizerte le 10/02/2020, sous le n°M012679, enregistrement n°20200901, Mme Najeh Bent Mohamed Dhieb a vendu à M Iktidar Ben Romdhane la totalité d'un fonds de commerce consistant en la vente et la production de tous genres de gâteaux et Fast-food et la vente de produits alimentaires et le prêt à porter en vue de le transformer en un café, un restaurant de tous genres de repas dans le local situé à l'avenue 14 janvier et Nelson Mandela Bizerte.

Les oppositions seront déposées entre les mains de l'acheteur, M Iktidar Ben Romdhane, dans un délai de 20 jours à compter de l'insertion de cette présente annonce au journal Officiel de la République Tunisienne.

Un extrait du présent a été publié aux journaux Le quotidien et Achourouk du 12/02/2020.

2020400543FCCC2

Location gérance libre

Avis

Par acte s.s.p en date du 1 février 2020, enregistré à la recette des finances rue el Jazira Tunis en date du 10 Février 2020 sous n°20300455 quittance n°M008052. Monsieur Mustapha Ben Taieb El Marwani titulaire CIN n°00778790 demeurant à la rue Mustapha Khraief Le Bardo Tunis a loué à Monsieur Anis Ben Ali Ben Mohamed Boushila la totalité d'un fonds de commerce de location sise à 60 rue de La Verrerie Tunis destinée pour l'activité Commerce Habillement & Prêt à porter.

2020T00261FCCC3

Avis

Par acte s.s.p en date du 1er Janvier 2020, enregistré à la recette des finances Bab Souika Tunis en date du 4 Février 2020 sous n°20300299 quittance n°M008252. Monsieur Saïd Ben Belgacem Ben Mohamed El Krimi titulaire de la CIN n°00152595 demeurant à 12 rue Ben Nejma Tunis a loué à Monsieur Anis Ben El Ferjani Ben Ayachi El Khadhrawi la totalité du fonds de commerce de location sise à 16 Souk El Grana Tunis destinée pour l'activité Commerce Habillement & Prêt à porter.

2020T00262FCCC3

Résiliation d'un contrat de location

Et renonciation d'un fonds de commerce

Par acte de résiliation du contrat de location et de renonciation d'un fonds de commerce enregistré à la recette des finances Rue Al Jazira - Tunis en date du 17/02/2020, reçu n°M010254 et enregistrement n°20200598, il a été procédé à la résiliation du contrat de location enregistré à la recette des finances Rue Al Jazira - Tunis en date du 01/7/1996 Registre B1 Volume 91 Vallée 621 lié entre les héritiers de Feu Hédi Ben Ghorbal se sont ses enfants Ridha - Asma - Olfa - Mohamed Ben Ghorbal et sa veuve Mme Olfa Bent Mohamed Touhami Bel Hadj Issa qui ont désigné leur contact au magasin n°378 sise au deuxième étage du centre commercial de Palmarium 1000 - Tunisie - et la société Tunis Center en son représentant légal inscrit au Registre National des Entreprises d'un Identifiant Unique n°0033245A dont le siège social est à Tunis, 4, Rue de Grèce - 1000 Tunis.

C'est aussi, suite au contrat ci-dessus mentionné, il a été procédé à la renonciation de tous les autres éléments du fonds de commerce relatif à la dite résiliation au profit de la Tunis Center en son représentant légal.

Toutes les objections seront acceptées à la Société Tunis Center de son siège 4, Rue de Grece 1000, dans un délai maximum de vingt jours à compter de la date de publication de la presente annonce au Journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal "Chourouk" le vendredi 21/02/2020.

2020T00268FCCC3

Location d'un fonds de commerce

«Gérance Libre»

Suivant acte SSP en date du 23/5/2019, enregistré à la recette des finances Rue Victor Hugo à Sousse le 14/6/2019 sous n°19301545 Quittance n°M045360. Mr Nabil Ben Ibrahim Laaribi, titulaire de la CIN n°05516289, et demeurant à Rue Abdelhamid El Kedhi Sousse, a loué à Mr Lassaad Alioui, titulaire de la CIN n°03593848, totalité du Fonds de Commerce du local destiné Café et Fast-food, (RC : A1109921999) sise à n°51 Avenue Abdelhamid El Kadhi - La Corniche - Sousse, avec leurs éléments corporels et incorporels. Pour une durée de un an renouvelable à partir du 01/4/2019 et finissant le 31/3/2020. Les oppositions se font entre les mains du locataire au local concerné, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux «Echourouk» et «Le Quotidien» du 25/02/2020.

2020S00222FCCC3

Location gérance

Par acte s s p enregistré à Monastir le 19/02/2020 Q: M011211 Iskandar Cheikh Ali CIN 06923426 a loué à Helali Chokri CIN 04173293 le F.C du local commercial sis à rue Salem Bchir Bab Elgharbi Monastir en location gérance.

Les oppositions seront envoyées à l'adresse du F.C dans les vingt jours qui suivront la publication de cet avis au j.o.r.t.

Le présent avis est paru au journal Chourouk le 26/02/2020.

2020S00223FCCC3

Location gérance d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé et légalisé en date du 7 février 2020, enregistré à la recette des finances La Marsa - Tunis le 14 Février 2020 sous le n°2340948 quittance n°23544, la société COMMERCIALE COLLECTION, société à responsabilité limitée au capital de 3000,000 DT immatriculée au registre de commerce sous le n°B3181252011, titulaire du matricule fiscal n°0868024 D dont le siège social est sis au 4, Rue Mami 2076 la Marsa, a loué en location gérance à Monsieur Ahmed Ben Mohamed El Hédi Ben Chibane, de nationalité Tunisienne, né le 5/7/1989 à Tunis, titulaire de la CIN n°05481200 délivrée le 19/11/2008 à Tunis, demeurant au 02 Rue de l'Océan Atlantique 2070 La Marsa Tunis le fonds de commerce exploité au 4 Rue Mami, 2070 La Marsa et comprenant l'enseigne, la clientèle et l'achalandage, d'une superficie de 47 m².

Cet avis a été publié au journal Le quotidien le 24 février 2020.

2020400524FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom de l'Association : L'Association Tunisienne pour le Soutien des Principes et Valeurs

Constitutionnels et la Voie Démocratique (A.T.S.P.V.C.V.D).

Adresse de l'Association : 60 avenue Beb Bnet Tunis

Objet : droits légaux Les buts;

1- Contribuer au soutien à l'enrichissement et au développement des principes et valeurs constitutionnels et au succès de la voie démocratique.

2- Contribuer au travail intellectuel académique et scientifique afin de construire l'édifice de la démocratie et développer les principes de la science de droit constitutionnel.

3- conformément à la constitution de la seconde république de 27 janvier 2014 et aux lois en vigueur.

Membres :

Président : Ayari Mohsen

Premier vice-président : Ben Younes Nejib

Le secrétaire général : Mathlouthi Mohamed

La trésorière : Khalfi Leila

Secrétaire général adjoint : Ben Amaar Sabeur.

2020T00254APSF1

Constitution de syndic

Syndicat de la résidence YATHREB

10, Av. Bourguiba - 2033 Mégrine

Suite à la tenue de l'assemblée générale constitutive du syndicat de la résidence YATHREB, sise au 10, Av. Bourguiba - 2033 Mégrine, le 27/12/2018 en vertu du PV dressé par Maître Belahsen Ben Khelifa, huissier notaire à Tunis, a été élu un comité du syndicat de la résidence YATHREB se composant des membres suivants :

1/ Mr Rochdi Marzouk : Président

2/ Mr Mehdi Challougui : Trésorier

3/ Mrs et Mme/ Nabil Kouki, Abdessatar Kammoun, Nadia Ouali : Membres.

2020T00258APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association Apprendre à Vivre.

Objectifs : 1) Contribuer à la revitalisation de la vie culturelle de la ville de Zaghouan afin de développer le tourisme culturel et environnemental.

2) Travailler pour embellir le visage de Zaghouan et prendre soin de son environnement et de ses espaces verts.

3) Contribuer à la sauvegarde du patrimoine matériel et moral de la ville, contribuer à sa

mise en valeur dans les meilleures conditions et faire connaître son patrimoine.

4) Organisation de séminaires de poésie et de projections de films éducatifs dans les écoles et instituts en coordination avec l'administration régionale de l'éducation.

Siège de l'association : Rue Taieb Mhiri impasse n°2 - Zaghouan

Président : Ahmed Oueslati

Secrétaire général : Achouek Essahli

Trésorier : Afifa Abdelmlak.

2020T00265APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Association des Sports Individuels à Ras Jebel

Vocation : Sport

Objectifs : Former et encadrer les jeunes, encourager et développer leurs capacités techniques et les faire progresser au plus haut niveau dans les sports individuels

Siège : Rue Mohammad al-Kawash Ras Jebel 7070

Présidente : Iman Al-Arfaoui

Secrétaire général : Mohamed Aziz Boufahjah

Trésorier : Islam Ramadan

Numéro et date de l'accusé de réception : N°652 le 18 février 2020.

2020T00267APSF1

Constitution d'une association

1- Le nom de l'association :

Amicale empathie des agents et des ouvriers de la commune de Bahra

2- Objectifs :

Social, loisirs, culturel, aux profits des agents et des ouvriers de la commune de Bahra dans les limites de ses capacités.

3- Siège :

La municipalité de Bahra 7116 El Kef.

4- Les membres :

Président : Adel Gmati

Secrétaire général : Abdellatif Bou Dabous

Trésorier : Haythem Smida.

2020R00348APSF1

Constitution d'une association

Nom Association : TAZARKA : Art, Culture et Patrimoine

Siège social : Maison de la Culture - Mahmoud Messaadi - Tazarka 8024.

Objectif :

- Encourager la créativité dans les domaines de la culture et du développement durable.

- Contribuer à faire revivre le patrimoine de la ville.

- Contribuer à motiver et à guider les jeunes dans les activités liées à la culture et au développement durable.

Membres :

Président : Lotfi Messaadi

Secrétaire Général : Mohamed Messaadi

Trésorier : Lassaad Jaziri.

2020R00389APSF1

Constitution d'une association

Nom : Jeunes acteurs

Adresse : 49 rue la grande Mosquée Tbourba

Objectifs : développement durable

Les membres :

Le président : Chehibi Malek

Trésorière : Boukhatem Mariem

Secrétaire générale : Amri Siwar.

2020R00392APSF1

Constitution d'une association

Dénomination de l'association : Association du Droit foncier et pénal.

Objet : Scientifique - juridique.

Siège de l'association : 22 Rue Ahmed Amine - Boumhel.

Objectifs : Promotion de l'activité et de la recherche juridique.

Les fondateurs :

- Abdelmonaam Abboud : Président.

- Ines Hadded : Vice présidente.

- Chaima Laamiri : Secrétaire générale

- Wided Souhail : Trésorière.

- Ibtihel Azizi : Trésorière Adjointe .

2020R00394APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Roaya Bila Houdoud (vision sans frontières)

Siège : rue de l'Arabie Saoudite Thala 1210.

Objectifs :

- Guider les jeunes dans le domaine artistique et culturel

- Participer à des festivals et manifestations

- Faire des activités culturelles et de loisirs

- Intéresser par l'esthétique et la propreté de la région

- Informer les jeunes sur les dangers de la drogue

- Contribuer à réduire le phénomène de l'abandon scolaire précoce et d'employer des mineurs

- Apportant une aide financière et morale au familles nécessiteuses et les enfants abandonnés.

Membre :

- Tarek Rahali (président)

- Helmi Sayhi (le trésorier)

- Emna Saadli (secrétaire générale)

- Sabrine Hamzaoui (membre)

- Mohmed Zaawiri (membre)

- Montssar Bellah Boulaabi (membre)

- Azmi zalfani (membre)

- Imen Hamzaoui (membre).

2020R00401APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : amicale du personnels de la commune du sers

Adresse : Avenue 14 Janvier le sers 7180

Objectifs : La participation à établir un climat social favorable et au renforcement des relations d'entente et la solidarité entre les personnels.

- Honoration des descendants des affiliés réussis aux examens nationaux.

- Honorations des affiliés partants en retraite.

- La participation à l'octroie des subventions exceptionnelles.

- Président : Jamel Ouertateni

- Secrétaire générale : Yahya Ahlem

- Trésorier : Harbaoui Béchir.

2020R00441APSF1

Constitution d'une association

Nom : L'association «ethebet» de culture et de développement à Chrichira

Objet : Culturel et développemental

Lieu : Chrichira Souassi Mahdia

Président : Chaieb Jamel

Secrétaire général : Salah Lotfi

Trésorier : Mabrouk Imed

Buts : La contribution à l'action culturelle et développemental et la promotion de la femme rurale et de la famille en général et surtout les familles démunies et le soutien des propriétaires d'initiatives privées des jeunes et des femmes et la coordination et la coopération avec les associations et les organisations nationales et Internationales d'intérêt commun.

2020S00219APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Association des Héros de Taekwondo à El Mlahma

Objet : Sportif

But : Développement des jeunes de la région et les encadrer, la protection de l'enfance et son intégration dans la vie sociale.

Siège : El Mlahma - Kerker 5112 - Boumerdes- Mahdia

Visa : n°716 du 20/02/2020

Président : Sami Mabrouk

Secrétaire Générale : Thouraya Minyaoui

Trésorier : Bassem Dhim.

2020S00224APSF1

Constitution d'une association

Le nom de l'association : Association de Festival d'été Issa Ibn Meskin

Siège : rue de la terre Masjed Aissa

Objet : Culturel

Activité : tenue du festival d'été Issa Ibn Meskin et toutes les activités culturelles

Numéro et date du rapport d'enquête : RR291364745 TN du 8/11/2019.

L'autorité constitutive :

Le président : Mokhtar Nawali

Le secrétaire général : Beshyr Debbichi

Trésorier : Hossem Eddine Mansour.

2020S00225APSF1

Constitution d'une association sportive

Nom de l'association : Association Sportive Mansoura

Siège : Fondation Al Gharbi, foot par la route Jem El Swassi 5140

Objet : Football Association

Activité : Foot

Numéro et date du visa : 000792 le 24 février 2020

Autorité :

- Le président : Mounir Ahmed

- Secrétaire général : Bassam Saad

- Trésorier : Hamza Witer.

2020S00227APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association Nationale des doctorants et docteurs chercheurs Tunisiens.

Adresse : Rue Ennasr, n°9, 2ème étage, 1001 Tunis.

Objectifs :

- Renforcer les liens d'amitié entre les doctorants et les docteurs chercheurs en Tunisie et à l'étranger.

- Contribution aux soutiens moraux et matériels des doctorants et docteurs chercheurs tout en respectant les règlements établis.

- Contribution au développement de la recherche scientifique en coordination avec les autorités compétentes.

Composition Président : Mohamed Haddad.

Vice-président : Abdelghaffar Nasri.

Secrétaire général : Wassim Haggui.

Secrétaire générale adjointe : Manel Selmi.

Trésorier : Walid Boughamda.

Trésorier adjoint : Saber Nasri

Membre : Hatem Ben Jemia.

Membre : Nedra Dhouibi.

Membre : Sihem Ben Abid.

2020400510APSF1

Association des jeunes ambassadeurs arabes pour le développement durable

Son thème : Recherche et science

Son siège : Bureau 2, 2ème étage, bâtiment 2, Cap-Vert, Lafayette 1001 Tunisie

Objectifs :

1- Susciter l'intérêt et la prise de conscience du concept et des objectifs du développement durable chez les jeunes tunisiens en particulier et chez les jeunes arabes en général.

2- Contribution à la levée de l'indice de développement durable tunisien.

3- Lier les relations de communication entre les composantes de la société civile et les institutions gouvernementales traitant du développement durable afin de concentrer leurs concepts sur la société tunisienne.

4- Encourager la recherche universitaire dans le domaine du développement durable.

Fondateurs : Président : Ben Amor Marouen

Trésorier : Haj Ali Aymen

Secrétaire Général : Mdaoukhi Tahani

Accusé de réception N° : RR271747689TN du 14/02/2020.

2020400523APSF1

Homologation de résolutions

Assemblée générale du 7 janvier 2020

Syndic des Copropriétaires

Résidence Ibn Zohr Avenue de Carthage - Sfax

En vertu d'un PV d'assemblée générale tenue le 7/1/2020 au siège du syndic des copropriétaires de la résidence Ibn Zohr à l'avenue de Carthage Sfax enregistré à la recette des finances Aboukacem Chabbi Sfax le 3/2/2020 sous n°2080052 quittance n°M013417, il appert que les copropriétaires de la résidence statuant sur les exercices 2018 et 2019 ont adopté à l'unanimité les résolutions suivantes :

- Approbation des états financiers des exercices 2018 et 2019.

- Attribution de quitus pour le bureau exécutif du syndic pour la gestion des exercices 2018 et 2019.

- L'élection d'un nouveau bureau pour une période de deux années commençant le 01 janvier 2020 constitué comme suit :

Mr Slim Elleuch : Président.

Mr Mohamed Habib Kechaou : Vice-Président.

Mr Maher Elleuch : Secrétaire.

Mr Mohamed Ammous : Trésorier.

Mr Nabil Khrouf : Membre.

Mr Mohamed Ghorbel : Membre.

Mr Walid Chaabene : Membre.

Mr. Mohamed Abid : Membre.

2020X00336APSF2

Homologation de résolutions

Assemblée générale du syndicat

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale du syndicat des copropriétaires de la Résidence l'ACROPOLE du 02/2/2020 tenue au siège du syndicat à Ennasr II, enregistré à la recette des Finances d'El Menzeh IX, le 24/2/2020, quittance n°20800591, n°014833 ont été adoptées les résolutions suivantes :

- Première Résolution : Après lecture des rapports moral et financier, il a été décidé de les approuver et de donner quitus aux membres du bureau.

- Deuxième résolution : Après vote le nouveau syndicat est composé des membres suivants :

Président Mr Samir Ben Abdallah

Trésorier : Mr Abderrazak Ben Abdelmalek

Vices présidents : Mr Haythem Ben Ali et Mourad Mekki

Membres : - Mme Leila Larbi, Mme Kelthoum Larbi, Mme Kerima Najjar, Mme Neila Chlioui.

Toutes ces décisions ont été adoptées à la majorité des propriétaires présents.

2020400525APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Cabinet Chaker Avocats

M.F : 1139464/A/A/M/000

Tél : 71.257.859

A la demande : de Best Lease chez ADR 5 Rue Talleyrand Tunis.

Contre : Mounir Ben Fkih Borj Hfaiedh Bir Bouregba CIN n°05115160 à la diligence de cabinet Chaker avocats représenté par Maître Yahia Chaker Avocat à la cassation 38 Rue Ghandi Tunis.

Parts indivises à vendre : les 1560,913ème indivises du TF 548256 Nabeul consistant en un terrain agricole sis à Borj Hfaidh de 17 ha 41 a 09 ca comprenant des logements dont 326 m² bâtis d'une maison inachevée et une partie de terrain agricole est occupée par la partie saisie.

Mise à prix : 73.296d.600 frais en sus.

Date et lieu de la vente : Lundi 23/3/2020 devant le Tribunal de 1ère instance de Grombalia à 9H.

On peut visiter l'immeuble tous les jours.

2020T00247VEPA1

Cabinet Chaker Avocats

M.F : 1139464/A/A/M/000

Tél : 71.257.859

A la demande : de la Banque Tuniso Saoudienne chez ADR 5 Rue Talleyrand Tunis.

Contre : Mohamed Aassali 24 Rue de Rêves Cité Ghazala Ariana CIN n°00597096.

A la diligence de Cabinet Chaker avocats représenté par Maître Yahia ; Chaker Avocat à la cassation 38 Rue Ghandi Tunis.

Parts à vendre : les 3776795 ,325ème indivises du TF 6974 Zaghouan consistant en un terrain agricole de 953 ha 17 a sis à Henchir Belkadhi El Fahs dont une parcelle de 24 ha occupée par la partie saisie.

Mise à prix : 252.000d.000 frais en sus.

Date et lieu de la vente : Lundi 23/3/2020 devant le Tribunal de 1ère instance de Zaghouan à 9H.

On peut visiter l'immeuble tous les jours.

2020T00248VEPA1

Cabinet Chaker Avocats

M.F : 1139464/A/A/M/000

Tél : 71.257.859

A la demande : de la STRC chez ADR 5 rue Talleyrand Tunis.

Contre : Béchir Boussaid 10 Rue Dar Jeld Tunis CIN n°00477033.

A la diligence de cabinet Chaker avocats représenté par Maître Yahia Chaker Avocat à la cassation 38 Rue Ghandi Tunis.

Parts à vendre : les 26880, 972ème indivises du TF 6274 Zaghouan consistant en un terrain agricole d'oliviers et de grandes cultures de 138 ha 30 a sis à Zaghouan entre Oujja et pont Fahs.

Mise à prix : 40.321d.458 frais en sus.

Date et lieu de la vente : Lundi 23/3/2020 devant le Tribunal de 1ère instance de Zaghouan à 9H.

On peut visiter l'immeuble tous les jours.

2020T00249VEPA1

Juris affaires : AVOCATS & CONSEILS

Maître Mohamed Slim Bouderbala

71 256 751

Partie poursuivante : TUNISIAN Saudi Bank (ex : STUSID BANK), société anonyme au capital de cent millions de dinars, en la personne de son représentant légal, RC : B16641997, siège social au 32 Rue Hédi Karray - 1082 Tunis - C B 20- 1002 Tunis.

Partie saisie :

A/ Sté HUIL NORD en la personne de son représentant légal, société anonyme, identifiant unique : 0983336 N, siège social à la résidence Diar Sokra, escalier Amira 1 sixième étage, appartement numéro 21, Ain Zaghouan - Tunis, élisant domicile à l'étude de Me. Lamjed Nagati complexe Dorra, immeuble C 1er étage, bureau numéro 01 Manar 3 - en sa qualité de débitrice principale.

B/ Monsieur Zied Nafeti, tunisien, président directeur général de société, titulaire de la CIN 05649742, demeurant à la rue Mohamed Ali n°32 Bizerte, élisant domicile à l'étude de Me. Lamjed Nagati complexe Dorra, immeuble C 1er étage, bureau numéro 01 Manar 3- en sa qualité de caution solidaire marié avec la partie saisie selon le régime de la communauté des biens.

C/ Madame Imen Bent Abdallah Elhada, tunisienne, titulaire de la CIN n°07032677, demeurant au 12 Rue du Sahel, Montfleury Tunis - en sa qualité de partie saisie.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Slim Bouderbala avocat à la cour d'appel de la société Jurisaffaires avocats et conseils (MF : 1303354 Q) 45 Rue Ali Darghouth Tunis.

Désignation des parts indivises objet de la saisie : les immeubles objets des titres fonciers n°64368 Tunis et n°102038 Tunis situés à Machiekhet Sidi Daoued délégation de La Marsa gouvernorat de Tunis à proximité de la route nationale numéro R10 et à 5.4 km du centre-ville de la Marsa, 8.2 km de l'Aéroport de Tunis Carthage et 13.9 km de la Goulette.

Les parts indivises constituent la totalité d'un terrain à usage d'habitation ayant une forme plate et au-dessous de 130 mètres par rapport à la route qui a été édifiée dernièrement dans le lotissement limitrophe du coté est et qui a été construit dans sa quasi-totalité / les terrains sont clôturés et arborés de vingt cinq oliviers délaissés / ils sont en indivision entre leurs copropriétaires.

Pour le titre foncier numéro 64368 Tunis : Il s'agit de la totalité de la parcelle n°36 du plan parcellaire de Sidi Daoued arrondissement «C» de la propriété dénommée «Ardh Houssein» d'une superficie totale de 14 A 25 C situé à Sidi Daoued délégation de la Marsa Tunis à vocation d'habitation limitrophe à la route goudronnée. La partie saisie en possède 475 parts indivises objet de la saisie.

Pour le titre foncier numéro 102038 Tunis : il s'agit de la totalité de la parcelle n°03 du plan parcellaire de du titre 64371 Tunis de la propriété dénommée «Dar Boughatfa» d'une superficie totale de 13A 50 C situé à Sidi Daoued délégation de la Marsa, Tunis. La partie saisie en possède 450 parts indivises objet de la saisie.

Mise à prix :

Pour les parts objet du titre foncier n°64368 Tunis dont la superficie est de 475 parts ; deux cent trente-sept mille cinq cent dinars.

Pour les parts objet du titre foncier n°102038 Tunis dont la superficie est 450 parts ; cent quatre-vingt mille dinars.

Soit une valeur totale pour l'ensemble des parts indivises de : quatre cent dix sept mille cinq cent dinars (417.500.000).

Date de l'adjudication : Mardi 31.03.2020 à partir de 9 heures devant la chambre des criées du TPI de Tunis.

Conditions de visite de l'immeuble : Chaque jour sans restrictions ou conditions.

2020T00250VEPA1

Cabinet Chaker Avocats

M.F : 1139464/A/A/M/000

Tel : 71.257.859

A la demande : de la STUSID chez ADR 5 Rue Talleyrand Tunis.

Contre : Abdelkrim Amri Khzama Est résidence Misk Ellil Sousse CIN n°03361247 du 12/02/2011.

A la diligence de Cabinet Chaker avocats représenté par Maître Yahia Chaker Avocat à la cassation 38 Rue Ghandi Tunis.

Immeuble à vendre : Objet TF n°54912 Nabeul consistant en un terrain de 90.000 m² sis à Grombalia sur la route de Manzel Bouzalfa sur lequel est édifiée l'usine Zodiac de 7558 m² bâtis clôturé sur 520 m sous contrôle douanier et le reste de la superficie implantée d'oliviers.

Mise à prix : 7.877.675d.946 frais en sus.

Date et lieu de la vente : Lundi 30/3/2020 devant le Tribunal de 1ère instance de Grombalia à 9H.

On peut visiter l'immeuble tous les jours.

2020T00263VEPA1

Cabinet Chaker Avocats

M.F : 1139464/A/A/M/000

Tel : 71.257.859

A la demande : de la STRC sis à Tunis 52 Avenue Habib Bourguiba.

Contre : Sadok Ben Kilani Hamada et Najet Limam et Houssem Eddine Hmada et Radhia et Sami et Mohammed fils Mohammed Hamada et Fafa Benzouiten et son fils mineur Tarek et Amira et Raouend fils Hatem Hamda et Zaineb Barket et Kilani et Toumather et Dhaker et Haoua et Houssem fils Ali Hamda et Aicha Bensouilem et Nawfel et Khadija et Kaies fils Abedelwaheb Hamada et Hanifa Bensouilem et Amel et Ali et Lilya et Adem et Thoraya fils Aleya Hamada.

A la diligence de Cabinet Chaker Avocats représenté par Maître Yahia Chaker 38 Rue Ghandi Tunis.

Parts indivises à vendre : les 27295ème indivises du TF n°549202 Nabeul consistant en un terrain agricole de 5 ha 45 a 90 ca sis à El Amrine Menzel Bouzalfa dont la parcelle n°52 (22) de 27310 m² occupées par les parties saisies implantées d'agrumes et comprenant un dépôt et un bassin d'eau et un système d'irrigation goutte à goutte.

Mise à prix : 601.355d000 Frais en sus.

Date et lieu de la vente : devant le Tribunal de 1ère instance de Grombalia le lundi 30/3/2020 à partir de 9H.

On peut visiter l'immeuble tous les jours.

2020T00264VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude du Maître Moussa Sadok Farhat

Avocat à la cour de cassation

Avenue Hédi Chaker Tataouine 3200

Tel : 75. 861. 844

Fax : 75.850.072

Matricule Fiscal : 263617/NP/000

Partie poursuivante : Abdallah Ben Mohamed Ben Ali Boumekhla C.I.N n°0651112 demeurant à Tataouine.

Partie poursuivie : 1) Mbarka Goutai 2) Zohra Ezzidine 3) Mabrouka Ezzidine 4) Zouhaier Ezzidine 5) Rejeb Ezzidine 6) Hédi Ezzidine demeurants à Tataouine rue Chattila.

Date et lieu de vente : Tribunal de 1ère instance à Tataouine chambre des saisies - arrêts le 23-3-2020 à 9h du matin.

Mise à prix : Soixante-treize milles huit cent douze dinars sept cent vingt cinq millimes (73.812.725) et ceci après réduction de 40% du prix initial.

Immeuble saisi : La totalité du local sis à 3 rue Chattila Wed el Gamah Tataouine délégation Tataouine nord zone urbaine comportant deux maisons chacune à une entrée spéciale se limitant au sud rue Chattila sur 13.20m, à l'Est un lot de terrain à la propriété de Monsieur Ahmed Ezidinne sur : 27m, au nord Mohamed Garmouda sur 27m à l'ouest Ayadi Dab sur 13.20m la totalité de superficie est 356.40 m².

Visite de l'immeuble : Du 9h du matin à 17h30 chaque jour ouvrable et pour des amples renseignements, lecture du cahier de charges au greffe dudit tribunal bureau de l'Avocat poursuivant Moussa Sadok Farhat 20 Rue Hédi Chaker Tataouine.

2020R00376VEPA1

Maître Taoufik Yahyaoui

Avocat à la cour de cassation

Avenue Habib Bourguiba Kasserine

Tel : 98.678.716

M.F : 000/P/A/527703A

L'adjudication aura lieu le lundi trente (30) mars (03) l'an 2020 à partir de neuf heures (9h) du matin à la salle de vente immobilière du tribunal de 1ère instance de Kasserine.

Partie poursuivante : Ilahi Akri Bent Arbi Bent Mohamed demeurant à cité (Allague Rassou) Feriana gouvernorat Kasserine.

Partie saisie : Abassi Saida Bent Ali demeurant Feriana - Kasserine.

Avocat poursuivant : Maître Yahyaoui Taoufik avocat à la cour d'appel avenue Habib Bourguiba - Kasserine.

Propriété à vendre : la totalité d'un foyer résidentiel situé à l'impasse Ajalnia Avenue Taieb Mhiri Feriana gouvernorat Kasserine d'une superficie de 46 m² limité au nord et à l'est par Abassi Sadock en sud Abassi Manoubiya et à l'ouest une passerelle comportant une seul pièce une cuisine et une salle d'eau équipée de l'eau et l'électricité.

Pas des charges réelles grevant l'immeuble ni des prénotations.

Mise à prix : Quatorze milles deux cents soixante dinars (14.260.000) (sans les frais et honoraires taxés).

Observation : toutes personnes intéressées par l'achat peuvent visiter la propriété à vendre chaque jour pendant les horaires administratifs.

Pour de plus amples renseignement veuillez contactez le tribunal de 1ère instance de Kasserine où il a été déposé le cahier de charge ou le bureau de l'avocat poursuivant.

Personne ne peut participer à l'adjudication qu'après avoir consigner le 1/3 du montant da la mise à prix.

La participation aux enchères se fera par l'intermédiaire d'un avocat.

(Pour les étrangers l'obtention d'une autorisation du gouverneur au préalable est obligatoire).

2020R00378VEPA1

Vente aux enchères

(Après réduction du prix introductif de 40%)

Me. Neggazi Jamel

Avocat

Avenue de la République - Grombalia

MF : 1191194/V/P/000

Tél : 72.214.173

Le créancier demandeur de la poursuite judiciaire : La banque AMEN BANK, une société anonyme, en la personne de son représentant légal, inscrite au registre de commerce relevant du tribunal de première instance de Tunis, sous le n°176041996B, son siège social sis à Av. Mohamed V - Tunis (en sa qualité de créancier nanti).

Le débiteur assigné de la saisie : Elyes Ben Habib Makni, entrepreneur, titulaire de la CIN numéro 07255490, domicilié au numéro 4 Rue 1817 - Cité 2 Mars Ettadhamen - l'Ariana (en sa qualité de débiteur hypothécaire).

L'avocat chargé de la poursuite : Maître Neggazi Jamel, avocat près la cour d'appel, son étude sise à Av. de La République - Grombalia - Nabeul.

Désignation du bien immobilier objet de la saisie :

Le bien immobilier objet de la vente est sous la forme de parts à l'indivision dont la superficie est de 252 m², relevant di titre foncier numéro 45139 l'Ariana, sis à la rue Effa numéro 6 bis - Cité 18 Janvier - Cité Ettadhamen - l'Ariana, sur lequel est bâtie une villa, entourée d'une clôture bâtie, avec un petit jardin à la façade, composé d'un rez-de-chaussée aménagé en tant que garderie scolaire dénommée «Renad», ayant une entrée indépendante et comprenant un balcon avant indépendant, une chambre, une salle d'animation pour enfants, une salle de jeux, des toilettes, une cuisine, un séchoir arrière non couvert et un garage pour la voiture, tandis que le premier étage, a lui aussi une entrée indépendante, ouvrant sur des escaliers en marbre menant à cet étage, qui comprend un hall, un salon, une salle à manger, une salle de bain, une cuisine, une chambre destinée à la lingerie, 2 chambres à coucher et des escaliers qui mènent au toit. En général l'état du bâtiment est passable, les plafonds sont en dalle, les murs sont en briques, le parterre est en carrelages, les fenêtres sont en bois et le grillage est en fer pour le rez-de-chaussée et en aluminium pour le premier étage, équipé d'électricité, d'eau potable et d'un climatiseur au premier étage.

Le prix d'ouverture du bien immobilier à vendre :

Le prix est de cent vingt six mille quarante deux dinars et 840 millièmes (126 042dt840) ainsi que les frais légaux pour la première audience et le frais de la deuxième audience.

Date et lieu de l'enchère : Le Lundi correspondant au six avril deux mille vingt (6/4/2020) près l'arrondissement des ventes immobilières du tribunal de première instance de l'Ariana à partir de neuf heures du matin.

Conditions de visite du bien objet de la saisie :

Le bien objet de la vente peut être visité tous les jours. Afin de consulter le cahier des charges, vous pouvez contacter le greffe du tribunal de première instance de l'Ariana ou l'avocat chargé de la poursuite. Pour participer à l'enchère, il faut déposer le 1/3 du prix d'ouverture à la trésorerie générale de la Tunisie ou présenter un chèque certifié solvable ou une garantie bancaire irrévocable et charger un avocat à cet effet. Quant aux étrangers, ils doivent obtenir l'autorisation du gouverneur.

2020R00390VEPA1

Vente aux enchères

(Après réduction du prix introductif de 40%)

Mr. Neggazi Jamel

Avocat

Avenue de la République - Grombalia

MF : 1191194/V/P/000

Tél : 72.214.173

Le créancier demandeur de la poursuite judiciaire : La banque AMEN BANK, une société anonyme, en la personne de son représentant légal, inscrite au registre de commerce relevant du tribunal de première instance de Tunis, sous le n°176041996B, son siège social sis à Av. Mohamed V - Tunis (en sa qualité de créancier nanti).

Le débiteur assigné de la saisie : Monsieur Haouari Majd Eddine Ben Ahmed, gérant de société, titulaire de la CIN numéro 01678113, domicilié à la rue de l'Environnement, numéro 73 Nabeul (en sa qualité de caution en numéraire des dettes de la créancière principale la Société Haouari des Matériaux de Construction «HAMACO» en la personne de son représentant légal).

L'avocat chargé de la poursuite : Maître Neggazi Jamel, avocat près la cour d'appel, son étude sise à Av. de La République - Grombalia - Nabeul.

Désignation du bien immobilier objet de la saisie :

Le bien immobilier objet de la vente représente toutes les parts à l'indivision revenant au caution en numéraire, dont la superficie est de 5911 m², objet du titre foncier numéro 562716 Nabeul, dénommé «Domnat Nahel» dont la superficie totale est de 726665 m², sis à Chiekhet Lebna, du gouvernorat de Nabeul, caractérisé par sa proximité du village de Lebna et la Plage Ezzouhour, d'une part et des routes principales ramifiées de la route régionale numéro 27, dans sa partie reliant entre les deux villes de Korba et Menzel Témime, d'autre part, ainsi que la plage.

Le prix d'ouverture du bien immobilier à vendre :

Le prix est de deux cent soixante quatre mille dinars (264 000 d 000), ainsi que les frais légaux pour la première audience et le frais de la deuxième audience.

Date et lieu de l'enchère : Le lundi correspondant au treize avril deux mille vingt (13/4/2020) près l'arrondissement des ventes immobilières du tribunal de première instance de Nabeul à partir de neuf heures du matin.

Conditions de visite du bien objet de la saisie :

Le bien objet de la vente peut être visité tous les jours. Afin de consulter le cahier des charges, vous pouvez contacter le greffe du tribunal de première instance de Nabeul ou l'avocat chargé de la poursuite.

Pour participer à l'enchère, il faut déposer le 1/3 du prix d'ouverture à la trésorerie générale de la Tunisie ou présenter un chèque certifié solvable ou une garantie bancaire irrévocable et charger un avocat à cet effet. Quant aux étrangers, ils doivent obtenir l'autorisation du gouverneur.

2020R00391VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Dridi Noura

Avocat à la cour Immeuble Dandana

Avenue de Paix Grombalia 8030

Tel : 72.213.710

Poursuivant : Mr Yaakoubi Mohsen demeurant à Bouselem Jandouba.

Partie saisie : Mme Ben Mahmoud Rawda titulaire de CIN n°00149550, demeurant à résidence Salma n°10 Rue Mouez Eben Badis - Borj Elwzir Tunis.

Avocat poursuivant : Maître Dridi Noura Avocate à la cassation, Avenue de paix Grombalia 8030.

Immeuble à vendre deux terrains :

1/ 8 parts de Terrain agricole de 72 parts en totalité d'une surface totale 20100m² sis à Beni Khalad - objet de titre foncier n°580604 Nabeul connu sous le nom de "ASIA 77"

2/ 998.11 parts d'une surface totale de 10290 m² au titre foncier n°552601 de connu sous le nom de "JAMILA".

Mise à prix : 69534.953 dinars.

Date et lieu de la vente : La vente de l'immeuble saisi aura lieu le lundi 23 mars 2020 à 9h devant la chambre des criées auprès du tribunal de 1ère instance Grombalia.

Visite des lieux : On peut visiter l'immeuble tous les jours de 8h à 18h.

Pour participer aux enchères, les étrangers doivent obtenir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur de Nabeul.

L'enchérissement ne peut avoir lieu que par voie d'avocat après consignation du tiers de mise à prix par chèque certifié, ou une caution bancaire irrévocable.

Pour prendre connaissance du cahier de charges, s'adresser au greffe de la chambre des saisies immobilières au tribunal de première instance de Grombalia et au cabinet de l'avocat poursuivant pendant les jours et heures ouvrables.

2020R00403VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Aouiti Taieb

Avocat à la cour de cassation

Avenue 02 Mars 1934 Kairouan

Tél : 77 234 344

Les poursuivants : Faouzi Mannai titulaire de la carte d'identité n°02070384, Mohammed Riadh Mannai titulaire de la carte d'identité n°07517589, Faiida Mannai titulaire de la carte d'identité n°04194113, Fekria Mannai titulaire de la carte d'identité n°07519665 domicile élu, étude Maître Aouiti Taieb avocat à la cour de cassation, avenue 02 Mars 1934 Kairouan.

Partie défenderesse : Imen Miladi titulaire de la carte d'identité n°04173048, demeurant cité Sidi Issa Kairouan.

Avocat poursuivant : Me Taieb Aouiti, avocat à la cour de cassation, étude avenue 02 Mars 1934, Kairouan

Immeuble mis en vente : L'immeuble qui s'appelle «essaada» est sis à la cité sidi issa précisément dans une rue dérivant de la rue Ennasser,

Kairouan nord, Kairouan, d'une contenance de 178m² consistant en un rez-de-chaussée surmonté d'un premier étage qui à son tour est surmonté d'un deuxième étage (titre foncier n°65814 Kairouan).

Mise à prix : Deux cent quatre vingt dix milles et cinq cent dinars (290500.000D).

Date et lieu de vente : A la chambre des criées près le tribunal de 1ère instance de Kairouan, le lundi vingt trois mars deux mille vingt (23/3/2020) à partir de neuf heures du matin.

Visite de l'immeuble :

Ouverte tous les jours, pour plus de renseignements s'adresser à Mr Taieb Aouiti, avocat à la cour de cassation, avocat poursuivant ou au greffe du tribunal de première instance de Kairouan, ou est déposé le cahier des charges.

N.B : Ne peut participer à l'adjudication que celui qui a consigné le tiers de la mise à prix par office d'avocat.

2020S00211VEPA1

Vente aux enchères publiques

Il sera procédé le lundi 30/3/2020 à 9 heures du matin et suivant au tribunal de 1ère instance de Mahdia à la vente du terrain ci-dessous :

Poursuivant :

Kamel Ben El Hédi Slimane ayant domicile Avenue Habib Bourguiba n°8 Chebba Mahdia.

Poursuivi :

Les héritiers de Mohamed Ben Ibrahim Abelhafidh : sa femme Mabrouka Bent Amor Ben Ibrahim et ses fils, Ali Ben Mohamed Ben Ibrahim Abelhafidh, Fethi Ben Mohamed Ben Ibrahim Abelhafidh, Dalila Bent Mohamed Ben Ibrahim Abelhafidh, Ridha Ben Mohamed Ben Ibrahim Abelhafidh, ayants domicile à Rue Sidi Belhssen chez le commerçant Ibrahim Cherif 5170 Chebba.

Terrain à vendre :

Un lot de terrain surface de 459 m² sis à Borj Khadija route du port Chebba gouvernorat Mahdia qui consiste en un terrain nu constructible.

Limité par la partie Est, voie publique et la partie ouest voie terreux, la partie nord les fils des Gamri et les fils des zrouds.

Prix d'ouverture : Soixante-huit mille huit cent cinquante dinars (68.850.000dnt) plus les frais de cette adjudication.

Pour plus de renseignements et pour prendre communication du cahier des charges, s'adresser au greffe du tribunal de 1ère instance de Mahdia ou à l'étude de l'avocat poursuivant Maître Mahdi Louzi sis à rue Ibn Aljazzar Sousse et pour participer aux enchères il faut consigner le 1/3 du prix d'ouverture.

La visite de la dite propriété chaque jour de 9 H à 17 H.

2020S00220VEPA1

Vente aux enchères publiques

Sur saisie immobilière

Partie poursuivante : la SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE société anonyme immatriculée au registre du commerce sous le numéro B182331996 en la personne de son représentant légal demeurant à son siège social sis rue Hédi Nouira Tunis.

Partie saisie : Mourad Ben Sadok Cheniti, gérant de société, débiteur hypothécaire, demeurant à 19 Rue Monji Bali Sousse

Avocat poursuivant : Maître Hatem Doura, 03 rue Iben Badiss Khezema Est Sousse.

Désignation de l'immeuble saisi : la totalité de parts indivises représentant le 2/5 de la propriété sise à Thrayat délégation de Sousse d'une superficie de 2747 m² globale objet du titre foncier n°85259 Sousse dénommé «Essaid».

Mise à prix : la mise à prix est fixée à la somme de quatre vingt sept milles neuf cent quatre dinars (87.904.000 DT) prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication.

Observations : Ne peuvent enchérir que les personnes qui ont constitué un Avocat, consigné le tiers de la mise à prix ou présenté un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable représentant ce montant.

Date et lieu de l'adjudication : l'adjudication aura lieu jeudi le 26/3/2020 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sousse.

Conditions de visite des lieux : Les jours ouvrables de 9 h à 17 h.

Pour de plus amples renseignements s'adresser à l'Etude de Maître Hatem Doura Avocat poursuivant ou au greffe du tribunal de première instance de Sousse pour prendre connaissance du cahier des charges.

2020S00221VEPA1

Vente Immobilière après réduction

Etude Maître Nassima Kallel Avocat

Rue Abou Kacem Echebbi Sfax 3000

Poursuivant : BH BANK (Banque de l'Habitat) Société Anonyme, inscrit au Registre National des Entreprises sous le n°0024588W, demeurant à l'avenue commandant Bjeoui Sfax.

Débiteur principal : LA SOCIETE HASNA D'EXPLOITATION FLORALE S.A (SOHEF S-A) inscrite au RC n°B2132102013, M.F n°1285721 P, dont le siège social est situé à Nekrif - Remada - Tataouine Représentée par son représentant légal.

Partie saisie : Nejiba Bent Tahar Charfi veuve Sellami titulaire de la carte d'identité nationale n° 01081556 demeurant à la route de Tunis rue Chedly Kallala Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Nassima Kallel, Avocat Rue Abou Kacem Echebbi immeuble Carthago B. A12 Sfax 3000. M.F 000 PA 630 188 K

Immeuble saisi : La totalité du titre foncier n°8115 Sfax dénommé "Aida

VI" situé à la toute de Tunis km 0,5 Sfax, dont la superficie est 263 m², composant un bâtiment de 3 étages (R+2) en cour de construction, au rez-de-chaussée il existe un dépôt, des escaliers, une salle, un bureau et une salle d'eau, au premier et au deuxième étage deux appartements à chaque étage en cour de construction.

Charges :

Hypothèque au profit de la Banque de l'Habitat de 797.000,000 Dinars inscrite le 29/4/2013.

Hypothèque au profit de BFPME de 717.000,000 Dinars inscrite le 01/7/2013.

Hypothèque au profit de la Banque de l'Habitat de 1.600.000,000 Dinars inscrite le 4/10/2013.

Hypothèque au profit de la Banque de l'Habitat de 246.000,000 Dinars inscrite le 22/5/2015.

Mise à prix : Trois cent dix milles et deux cent dinars (310.200d, 000) Frais en sus.

Date et lieu de la vente : Lundi vingt trois mars deux mille vingt (23/3/2020) à neuf heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax rue Victor Hugo Sfax.

La visite des lieux : est possible aux heures de travail Administratif.

2020X00332VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un immeuble suite à une saisie immobilière

Cabinet Maître Jamoussi Mohamed Sofiène

Avocat

44, Avenue Habib Bourguiba 3000 Sfax

Tel : 74.220.096

Fax : 74.201.001

Le poursuivant : L'Arab Tunisian Bank, société Anonyme représentée par son directeur général inscrite au registre de commerce auprès du Tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n°B167001997 dont le siège social est situé à 9 Rue Hédi Nouira Tunis, demeurant Avenue Habib Bourguiba Sfax, son domicile à l'étude de son Avocat Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, 44 Avenue Habib Bourguiba Immeuble Athos Sfax 3000.

Le saisi : Mr Abdelhafidh Ben Youssef Ben Aouicha (débiteur - hypothécaire), ouvrier, titulaire de la CIN 01259144, y demeurant Route de Teniour Km 1.5 Rue 256 n°1 Sfax

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, Avocat, 44 Avenue Habib Bourguiba Sfax 3000.

Immeuble saisi mis en vente : Suite une saisie immobilière faite par l'huissier notaire Maimoun Moala sous le n°29524 le 16/12/2019 sur la totalité de la propriété sise Route de Teniour Km9 Sfax à gauche en arrivant à travers d'une rue de longueur 900 m de la route principale, représentant une parcelle de terrain, clôturée de tous les cotés de superficie est de 1496 m², où existe une villa style ancien qui se compose d'un salon, 2 chambres, cuisine, salle de bain, 2 halls et 2 vérandas et existe aussi du coté Est construction sous forme d'un local non achevé attenant à la villa, plafond dalle, sol cimenté de superficie totale construite est de 357 m² environ.

Du coté Est existe un studio, plafond dalle qui contient une chambre, hall, salle de bain et cuisine de superficie totale est de 84 m² environ,

Les limites de cette propriété : du coté Sud Jarboui de l'est Fathi Sbaii, du Nord Rue dont son entrée et de l'ouest Salem Ayyoub.

Mise à prix : est fixée à cinq cent soixante quinze mille dinars (575.000.000D) outre les frais qui seront fixés le jour de l'audience.

Date et lieu de l'adjudication : Aura lieu le lundi le 23 Mars 2020 à partir de 9h du matin et suivant à la salle des criées du Tribunal de première instance de Sfax 1, sise Rue Abou Kacem Echhebi Sfax.

Visite de l'immeuble : La visite est possible tous les jours de la semaine, suivant l'horaire administratif.

Tout ce qui veut participer aux enchères, doit consigner le 1/3 du montant de la mise à prix qui est de 191.666.666 Dinars par l'intermédiaire d'un avocat et pour les étrangers doivent être munis de l'autorisation de Mr. le gouverneur compétent.

Et pour de plus amples informations contacter l'étude de l'avocat poursuivant ou le greffe du tribunal do première instance de Sfax1 où est déposé le cahier des charges.

2020X00334VEPA1

Vente aux enchères publiques après saisie immobilière

Etude Me Mohamed Tahar Turki

Avocat à la cour de cassation

31 Avenue Farhat Hached Sfax

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques le mercredi 25/3/2020 à 9 heures du matin et suivant à la chambre des criées au tribunal de 1ère instance de Sfax 2 conformément au cahier de charge dans l'affaire 1329.

Partie poursuivante : Mohamed et Noura fils de Mahmoud Bouaziz, titulaire de la carte d'identité nationale respectivement n°01008315 et n°05243517 demeurant à la route de l'Aéroport km 5.5 Merkez Guirat Sfax et chez Maître Mohamed Tahar Turki; Avocat à la cour de cassation 31 Avenue Farhat Hached Sfax.

Partie saisie : - Alanwar Ben Mahmoud Bouaziz demeurant à la route de l'Aéroport km 5.5 Merkez Guirat Sfax titulaire de la CIN numéro 01080987 du 5/6/2013.

- Abdelkader Ben Mahmoud Bouaziz demeurant à la route de l'Aéroport km 5.5 Merkez Guirat Sfax titulaire de la CIN numéro 01272854 du 23/5/2002.

- Abbellatif Ben Mahmoud Bouaziz demeurant à la route de l'Aéroport km 5.5 Merkez Guirat Sfax titulaire de la CIN numéro 00462067 du 22/2/1995.

- Sonia Bent Mahmoud Bouaziz demeurant à la route de l'Aéroport km 5.5 Merkez Guirat Sfax titulaire de la CIN numéro 053 13316 du 28/6/2002.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Tahar Turki; Avocat à la cour de cassation, 31 Avenue Farhat Hached Sfax Matricule fiscal 630104/N/A/P/000.

Immeuble saisi : Est constitué par un terrain sis route Menzel Chaker Merkez Dammak km 3.8 de Sfax objet du titre foncier "Fath IX" n°51505 Sfax et qui est devenu après le jugement de mise à jour du titre foncier rendu par le tribunal immobilier de Sfax sous le numéro 7603 du 18/5/2018 et selon la proposition de l'expert Abdelmadjid Khemakem commis dans l'affaire pétitoire 51494 jugée par la cour d'appel de Sfax sous le numéro 51494 après retrait des rues projetées ayant une superficie de 20534 m², et constitué de 3 parcelles :

1ère parcelle : Ayant une superficie de 1734 m² rectangulaire où il est édifiée une construction sous forme d'un ancien Borg constituée par 3 chambres et une entrée et une salle de bain et une cuisine et la projetée ayant une superficie totale construite est de 400 m² limitée au sud est par une rue projetée par le plan d'aménagement et au nord ouest par Abdallah Bouaziz et héritiers Mahmoud Bouaziz et au nord est par une rue projetée par le plan d'aménagement et au sud ouest par héritier Makki Bouaziz.

2ème parcelle : Nue sans clôture et ayant une superficie de 1734 m² limité au sud par la 1ère parcelle et au nord ouest par une entrée et au nord est par une rue projetée par le plan d'aménagement et nu sud ouest par Abelwaheb Bouaziz.

3ème : Nue sans clôture et ayant une superficie de 400 m² limitée au sud par Kanoun et au nord ouest par une rue projetée par le plan d'aménagement et au nord est et au sud ouest par Abelwaheb Bouaziz.

Tout ceci conformément au commandement signifié par la partie poursuivante ci-dessous désignée par l'huissier notaire Mr Mohamed Chérif le 2/11/2019 sous le n°10993 et inscrit à l'administration de la conservation foncière Sfax le 17/12/2019 registre 2 n°3766. Et de l'expertise de Mr Néji Aydi du 18/4/2019 chargé suivant ordonnance de Mr le président du tribunal de 1ère instance de Sfax2 le 9/1/2019 sous le numéro 3679.

Mise à prix : Huit cent soixante six mille dinars (866.000,000 DT) pour la totalité du bien saisi.

Observations : - La visite de l'immeuble se fait aux jours et aux heures de travail, la vente se fait conformément aux dispositions ci-dessus citées et la consultation du cahier de charge se fait soit au greffe du tribunal de 1ère instance de Sfax 2 soit à l'étude de l'avocat poursuivant.

- Pour participer aux enchères publiques il faut consigner le tiers de la mise à prix à savoir 288.666,670 DT.

- L'autorisation du gouverneur est exigée pour les étrangers.

2020X00338VEPA1

Vente à l'enchère publique d'un immeuble

Le poursuivant : Banque Tuniso-koweitienne, société anonyme immatriculé au registre de commerce du tribunal de première instance de Tunis sous le numéro B152691996 dont le domicile élu est chez la société de recouvrement de créances EL ESTIFA dont le siège social est à 11 Rue Hédi Nouira-9ème étage 1001 Tunis.

La partie saisie : Sté Immeuble plus inscrite au registre de commerce à Tunis B01136762009 demeurant au bureau A-5-1 immeuble AZIZ 1073 Montplaisir Tunis, en qualité de débiteur.

L'avocat poursuivant : Maître Faouzi Jaballah Avocat, 04 Rue 13 Août Mannouba, matricule fiscal 0936197G, Tel/Fax : 71.606.953

Immeuble mis en vente : Suivant le rapport d'expertise effectué le 8-01-2019 par l'expert Soula Nasr suite à l'ordonnance sur requête n°25470 du président du tribunal de première instance de Tunis le 23-11-2018 : «L'immeuble est l'objet des deux titres fonciers n°59342 Tunis et 116445 Tunis situés à rue sidi boumendil n°15 et 13, fusionnés en une seule parcelle de surface totale 451m² dont 435m² font partie du titre 59342 t et 16 m² du titre 116445 t.

Cette parcelle contient un immeuble avec deux parties, la 1ère au nord dont la façade est sur rue «el kobaa» et porte le titre municipal n°2 composé d'un rez-de-chaussée commercial et quatre étages; la 2ème au sud dont la façade sur rue Boumendil séparé par une galerie de la partie nord et composé d'un rez-de-chaussée commercial et trois étages.

Les deux rez-de-chaussées sont loués à des commerçants ayant les fonds de commerce alors que les étages sont tous fermés et délaissés depuis une période. L'état des étages est mauvaises à cause de l'absence de l'entretient depuis une longue durée et elle n'est pas exploitable dans l'état ou elle est maintenant, même l'état du rez-de-chaussée n'est pas bon, ce rez-de-chaussée contient 12 locaux commercial et une galerie.

Mise à prix : la mise à prix est fixée au profit du demandeur poursuivant sur toutes les parts revenant au débiteur partie saisie hypothéqué dans l'immeuble objet des deux titres 59342 T et 116445 T, en garantie de la dette, à neufs cents soixante quinze milles six cents cinquante dinars (975.650,000 d) suivant le rapport d'expertise.

Date et lieu de la vente : La vente des parts indivises revenant à la partie saisie décrit ci-haut en un seul lot à la séance du mardi vingt quatre mars deux mille vingt (24/3/2020) à neuf heures et suivants à la salle des ventes immobilières au tribunal de première instance de Tunis 1.

La visite de l'immeuble est possible tous les jours pendant les heures de travail comme il est possible de consulter le cahier des charges déposé au greffe du tribunal et au bureau de l'avocat poursuivant.

2020400496VEPA1

Avis aux créanciers

Avis de distribution

Le juge de distribution du tribunal de première instance de Bizerte annonce la distribution de la somme de (د 26.949.300) consignée suivant la quittance M052787 daté le 14/11/2016 et MO49532 daté le 24/10/2016 et MO22770 daté le 4/5/2017 et MO22772 daté le 4/5/2017 et MO26887 daté le 30/5/2017.

A la demande de maître Zaghouani Karima agissante au nom de Abderaouf Hedli et ses compagnants contre la société polisac en vertu du quel une affaire de distribution a été enrôlée sous le n°232.

Tout créancier qui entend participer à la distribution doit à peine de forclusion produire ses titres de créances au greffe du tribunal dans les trente jours de la publication au journal officiel en application de l'article 468 du code de procédure civile et commerciale qui énonce que dans les trente jours de la publication au journal officiel de l'insertion ou de la réception de la lettre recommandée tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit à peine de forclusion produire ses titres de créances au greffe du tribunal.

Tout créancier est aussi tenu de présenter une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour la produisant cette demande énoncera les causes de préférence de la créance s'il y a lieu.

Les dispositions du présent article doivent à peine de nullité être rappelées tous les avis insertion et sommation prévus aux deux articles.

2020T00252VEPA2

Avis de distribution

Suite à une décision rendue par Monsieur le juge commissaire du tribunal de première instance de Nabeul le 14-11-2019 qui ordonne l'ouverture de la procédure de distribution de la Somme de douze mille neuf cent seize dinars cinq cent soixante huit millimes 12.916.568 dinars consigné à la caisse des dépôts et des consignations à la trésorerie générale de Tunisie le 11-5-2015 compte numéro M028286 selon le récépissé n°31.

Et selon l'affaire de distribution présentée par le maître Essid Abdelkader en faveur de la Société "Shoes 4 you" inscrite sous le n°31 avec tous les justificatifs tout créancier qui souhaite participer à la distribution doit produire ses pièces de créance au greffe du tribunal dans un délai de trente jours à partir de la publication de cette annonce au J.O.R.T sous peine de forclusion selon 464 et 466 du code de procédure civile et commerciale.

2020T00256VEPA2

Avis aux créanciers

Ouverture de la procédure du règlement judicaire

Société «QUEEN FASHION» S.A.R.L

Au capital social : 20.000DT

MF : 1549048TAM000

Siège social : Zone Industrielle - Zagouan

Suivant décision du tribunal de première instance de Zaghouan 21 février 2020 sous le n°29, il a été décidé ce qui suit :

- L'ouverture de la procédure du règlement judicaire.

- La nomination de Mr Hatem Nasri administrateur judicaire de la société «QUEEN FASHION».

Les créanciers de la société sont invités à déposer et inscrire leurs créances avec tous les documents justificatifs au bureau sis à avenue Ibn Jazar imm Avicenne bureau n°302 Sousse, dans un délai de 30 jours à compter de la publication au journal officiel de la République Tunisienne.

2020R00396VEPA2

Nomination de liquidateur de l'Association de sauvegarde des monuments de Sidi Bou Said

Suivant ordonnance sur requête émanant du tribunal de première instance de Tunis en date du 18/02/2020, il a été décidé la nomination de Madame Faouzia Abbes domiciliée au 11 Rue Belhassen Jrad Ariana. Tél : 56 050 626, en qualité de liquidateur de l'Association de sauvegarde des monuments de Sidi Bou Said.

2020R00397VEPA2

Décision de poursuite de l'activité de l'entreprise

Au profit de Société El Amel de Mahdia

Sise à la Route de Tunis - Borj El Arif - Mahdia

Mat. Fiscal : N°337633 W/M/000

Registre de commerce : B15241998

Suivant jugement rendu par le tribunal de 1ère instance de Mahdia au sujet du dossier de procédure Judiciaire n°07/2017 au nom de la Société El Amel de Mahdia le Tribunal a homologué en chambre de Conseil plan de redressement envisageant la poursuite de l'activité de la Société El Amel de Mahdia sur la base du rapport de l'administration judiciaire du 31 janvier 2019 avec cessation de paiement à compter du 7.3.2017, désigne l'administrateur judiciaire comme contrôleur à son exécution qui présente un rapport de suivi à M Le Président du Tribunal tout les 6 mois et interdire au responsable de la société la cessation de son actif sans l'autorisation du Tribunal.

2020S00217VEPA2

Vente aux enchères (2ème fois)

COOPERATIVE OOVRIERE DES PRODUITS DE CARRIERE DE REJICH

Djebel Essarj - Rejich Mahdia

Registre de commerce : B1130751997

Matricule fiscal : 0009014 W

Suite à la Décision du Juge Commissaire du Tribunal de 1ère Instance de Mahdia du 27.01.2020, ordonnant le Syndic de Faillite la mise en vente de la parcelle de terre appartenant à la COOPERATIVE OUVRIERE DES PRODUITS DE CARRIERE DE REJICH.

Le SYNDIC DE FAILLITE DE LA COOPERATVE OUVRIERE DES PRODUITS DE CARRIERE DE REJICH met en vente au plus offrant la totalité d'une parcelle de terre sise à Djebel Essarj à Rejich Mahdia.

Mise à prix : 141.600,000 Dinars.

Les frais d'enregistrement sont à la charge de l'acheteur.

Les offres de prix doivent parvenir sous pli fermé recommandé avec accusé de réception avec un 2ème pli à l'intérieur mentionnant sur l'enveloppe - A ne pas ouvrir portant l'offre de prix en hors taxe à :

M. Le Président du tribunal de 1ère instance de Mahdia

La visite de parcelle de terre s'effectuera tous les jours de la semaine de 8 Heure du matin à midi muni du cahier des charges et ce après avoir informé le syndic de faillite.

Le dernier délai de réception des offres de prix est fixé pour le lundi 24 mars 2020 inclus.

Toute personne désireuse de participer à l'adjudication pourra recevoir le cahier des charges au Bureau du syndic de faillite durant les heures du travail.

2020S00218VEPA2

Clôture de la liquidation des biens communs

Dissolution de la communauté des biens entre

Mr Adel Ben Belgacem Laabidi et sa femme défunte Khawla Bent Taher Ksouri

En vertu de la décision de clôture de la liquidation des biens communs prononcée en date du 7 février 2020 par le juge de la liquidation du tribunal de première instance de Sousse 2 dans le dossier de liquidation n°55 il a été décidé la clôture des travaux de liquidation et ordonner au liquidateur de procéder à la publication conformément à la législation en vigueur.

2020S00229VEPA2

Annonce d'un Jugement de présentation

Conformément au jugement personnel du tribunal de 1ère instance de Gafsa rendu à l'affaire N° : 572 du 19/09/2019 après que Mme Fatma Slimani a entrepris l'exploitation de Son mari, Youssef ben Ahmed Rahal, né le 20/08/1946 qui souffre de la maladie d'Alzheimer dans l'affaire N° : 69497 et a demandé qu'elle soit nommée à l'avance. Après avoir publié l'affaire dans laquelle le prévenu a été notifié par l'huissier notaire maître Al-Borni Mohamed sous le numéro 48789 du 13/09/2019, M. Rouissi s'est présenté et a présenté l'approbation des fils des plaignante.

Le tribunal a décidé en principe de la plaignantes, Fatma Slimani, et la nommer présentante de son mari, Youssef ben Ahmed Rahal, pour s'occuper de ses affaires, gérer ses biens et faire tout dans son intérêt sans préjudice conformément à la loi, et les œuvres pérennes sont exclues de celles qui restent soumises à l'autorisation du juge spécial.

2020X00366VEPA2

Décision de changement de l'administrateur judiciaire

Société international Services

Le tribunal de première instance de Ben Arous a décidé de nommer Mr Naim Kaabi sis à immeuble Zarrad appartement A24 les Jardins du Lac 2 Tunis comme administrateur judiciaire à la place de Mr Lotfi Zarzri dans le cadre du dossier de redressement n°297/2019 de la Société International Services. RC : B24109252010.

MF : 1155376 V

Pour plus d'informations contactez le 71 198 446.

2020400531VEPA2

Décision de l'ouverture de procédure de distribution

Nous madame Zina Ben Saad juge chargée de l'affaire de distribution n°39 suite à la décision du président du tribunal Nabeul en date 26/2/2018.

Après avoir vu une demande de distribution déposée par maître Radhouane El Ayba et les documents qui les accompagnent en particulier la réquisition de consignation du prix de vente et une liste des noms des débiteurs et des créanciers leurs sièges sociaux et leurs professions conformément aux articles 465 et 466 de CPCC.

Nous sommes autorisés à ouvrir la procédure de distribution de l'argent assuré, pour un montant de vingt-six mille dix-neuf dinars et 355 millimes (26.019.355 d).

Le greffier a également été chargé d'effectuer les procédures de publicité et d'alerte requises conformément aux articles 456-467 et 468 de CPCC.

2020400539VEPA2

Avis aux créanciers

Décision de nomination d'un mandataire de justice

Société Soufaitila de Promotion Immobilière

Capital social : 888 000 dt

Siège social : Rue du Kuweit n°13 Tunis

Identifiant Unique : 1009510 Q

En vertu de l'Ordonnance en date du 5 février 2020 rendue par le juge chargé de la liquidation et des mandats de justice du tribunal de première instance de Tunis dans le dossier n°170, il a été décidé :

- La désignation de l'expert Mr Montassar Mansouri en tant que Mandataire de Justice de la Société Soufaitila de Promotion immobilière

jusqu'à fin du motif, sous le contrôle du juge contrôleur.

Adresse de l'expert est sise à l'Immeuble Malek Centre bureau B 5-2 Centre Urbain Nord 1080.

2020400541VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société : ETABLISSEMENT CHARFI SA au capital de 60.000 dinars

Siège social : 34 Rue Limam Sahnoun Sfax

M.F n° : 0011200R

Messieurs les actionnaires de la Société Etablissement Charfi sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra au siège social le mercredi 25 mars 2020 à 10 heures du matin à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Rapport du conseil d'administration sur la situation et l'activité de la société de l'année 2018 et les années antérieures

2/ Les rapport des commissaires aux comptes

3/ Approbation des comptes des exercices 2018 et les années antérieures et répartition des résultats

4/ Renouvellement les mandats des administrateurs

5/ Quitus aux administrateurs

6/ Questions diverses.

2020T00257SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE D'EMBALLAGE METALLIQUE DU SUD

E.M.S.

(En Liquidation)

Société anonyme

Au capital de 4.200.000 Dinars

Siège social : 7, Avenue Habib Bourguiba - Tunis

Registre de commerce : B1136811997

Matricule fiscal : 036422 M/A/M/000

CNSS : N°00110062-64

Messieurs les actionnaires de la Société Emballage Métallique du Sud «EMS» en liquidation sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 19 mars 2020 à 10 Heures au siège de la Société sis au 7, Avenue Habib Bourguiba Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Présentation des états financiers de l'exercice 2019

2. Approbation des états financiers de l'exercice 2019

3. Lecture du rapport du liquidateur

4. Renouvellement du Mandat du liquidateur

5. Questions diverses.

2020T00276SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires

Clinique El Amen Béja S.A

Capital social : 8.982.171,000 DT

Siège social : Immeuble Emeraude Center Les Jardins du Lac, Les Berges du Lac, Tunis

Identifiant unique : 1086119S

RC : B2410842009

CNSS : 311612-48

Messieurs les Actionnaires de la Société Clinique El Amen Béja S.A sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui aura lieu le mardi 24 mars 2020 à 10h à l'établissement de la Clinique sis à l'Avenue de l'Environnement, 9000, Béja, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport d'activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2019,

2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur les comptes relatifs à l'exercice 2019 et sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales,

3- Approbation du rapport du Conseil d'Administration, des Etats Financiers clos le 31 décembre 2019 et affectation des résultats,

4- Quitus aux administrateurs,

5- Information de l'assemblée générale ordinaire des déclarations d'administrateurs,

6- Pouvoirs.

2020R00373SANB3

Convocation à l'assemblée générale extra-ordinaire des actionnaires

Clinique El Amen Béja S.A

Capital social : 8.982.171,000 DT

Siège social : Immeuble Emeraude Center Les Jardins du Lac, Les Berges du Lac, Tunis

Identifiant unique : 1086119S

RC : B2410842009

CNSS : 311612-48

Messieurs les Actionnaires de la Société Clinique El Amen Béja S.A sont convoqués en assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le mardi 24 mars 2020 à 12h à l'établissement de la Clinique sis à l'Avenue de l'Environnement, 9000, Béja, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Mise à jour des statuts selon les dispositions de la loi n°2019-47 du 29 mai 2019,

2- Pouvoirs.

2020R00374SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société CLINIQUE EL HAKIM S.A

S.A au capital de : 2 500 000 DT

Siège social : Km1 Route Korba - Tazarka - 8024 Tazarka - Nabeul

Identifiant Unique : 1058454Y

Les actionnaires de la société Clinique El Hakim S.A sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le Samedi 21 Mars 2020 à seize heures (16h), au siège social de la société Km1 Route Korba - Tazarka - 8024 Tazarka - Nabeul, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour :

- Lecture et examen du rapport du conseil d'administration et présentation des états financiers des exercices clos au 31 décembre 2017 et 2018.

- Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs aux états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2017 et 2018 et approbation des conventions réglementées prévues par les dispositions des articles 200 et 475 du C.S.C.

- Approbation des états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2017 et 2018.

- Quitus aux administrateurs pour la gestion 2017 et 2018.

- Affectation des résultats de l'exercice 2017 et 2018.

- Fixation du montant des jetons de présences à allouer aux administrateurs pour l'exercice 2019.

- Information concernant les déclarations de fonctions.

2020R00380SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires

Société Hôpital Privé El Amen S.A

Société anonyme

Au capital de 8.400.000,000 dinars

Siège social : Immeuble Emeraude Center les jardins du Lac, les Berges du Lac, Tunis

Identifiant unique : 1170032 L

RC : B24169352010

CNSS : 311896-41

Messieurs les Actionnaires de la Société Hôpital Privé El Amen S.A sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui aura lieu le lundi 23 mars 2020 à 9h au siège social de la société sis à l'immeuble Emeraude Center, les Jardins du Lac, les Berges du Lac, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport d'activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2019,

2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur les comptes relatifs à l'exercice 2019 et sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales,

3- Approbation du rapport du Conseil d'Administration, des Etats Financiers clos le 31 décembre 2019 et affectation des résultats,

4- Quitus aux administrateurs,

5- Information de l'assemblée générale ordinaire des déclarations d'administrateurs,

6- Pouvoirs.

2020R00382SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires

Société Hôpital Privé El Amen S.A

Société anonyme

Au capital de 8.400.000,000 dinars

Siège social : Immeuble Emeraude Center Les Jardins du Lac, Les Berges du Lac, Tunis

Identifiant unique : 1170032 L

RC : B24169352010

CNSS : 311896-41

Messieurs les Actionnaires de la Société Hôpital Privé El Amen S.A sont convoqués en assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le lundi 23 mars 2020 à 9h 45 au siège social de la société sis à l'immeuble Emeraude Center, Les Jardins du Lac, Les Berges du Lac, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Mise à jour des statuts selon les dispositions de la loi n°2019-47 du 29 mai 2019,

2- Pouvoirs.

2020R00383SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires

GLOBAL MEDICAL ASSISTANCE S.A

Société anonyme

Au capital de 189.000,000 Dinars

Siège social : 3 Rue de Monastir Cité Taieb Mhiri, 2045 l'Aouina, Tunis

Identifiant unique : 0994872T

RC : B0118592007

CNSS : 262451-66

Messieurs les Actionnaires de la Société Global Médical Assistance S.A sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui aura lieu le lundi 23 mars 2020 à 10h au siège social de la société «Amen Santé» sis à l'immeuble Emeraude Center, les Jardins du Lac, les Berges du Lac, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport d'activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2019,

2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur les comptes relatifs à l'exercice 2019 et sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales,

3- Approbation du rapport du Conseil d'Administration, des Etats Financiers clos le 31 décembre 2019 et affectation des résultats,

4- Quitus aux administrateurs,

5- Information de l'assemblée générale ordinaire des déclarations d'administrateurs,

6- Pouvoirs.

2020R00384SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires

GLOBAL MEDICAL ASSISTANCE S.A

Société anonyme

Au capital de 189.000,000 Dinars

Siège social : 3 Rue de Monastir Cité Taieb Mhiri, 2045 l'Aouina, Tunis

Identifiant unique : 0994872T

RC : B0118592007

CNSS : 262451-66

Messieurs les actionnaires de la Société Global Médical Assistance S.A sont convoqués en assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le lundi 23 mars 2020 à 11h au siège social de la société «Amen Santé» sis à l'immeuble Emeraude Center, Les Jardins du Lac, Les Berges du Lac, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Mise à jour des statuts selon les dispositions de la loi n°2019-47 du 29 mai 2019,

2- Pouvoirs.

2020R00385SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire lundi 23 mars 2020

SOCIETE DU CENTRE COMMERCIAL LAC PALACE S.A

Société anonyme

Au capital de 2.000.00 Dinars

Siège social : Centre Commercial Lac Palace - Les Berges du Lac de Tunis

Matricule Fiscal : 030359 X/A/M/000

Messieurs et Mesdames les actionnaires de la société du Centre Commercial «Lac Palace S.A» sont invités à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi 23 mars 2020 à 11 Heures au siège social de la société sis au Lac Palace (4ème étage), les berges du Lac de Tunis pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2019

2. Lecture et approbation du Rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2019

3. Lecture et approbation des Rapports Général et Spécial du Commissaire aux comptes relatif au même exercice

4. Quitus aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour la gestion 2019

5. Affectation des résultats 2019

6. Fixation des Dividendes et des Jetons de présence

7. Questions diverses.

2020R00387SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire lundi 23 mars 2020

SOCIETE DU CENTRE COMMERCIAL MENZAH PALACE (S.A)

Société anonyme

Au capital de 1.000.000 Dinars

Siège social : Centre Commercial Lac Palace - Les Berges du Lac de Tunis

Matricule fiscal : 000819N/A/M/000

Messieurs et Mesdames les actionnaires de la société du Centre Commercial «Menzah Palace S.A» sont invités à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi 23 mars 2020 à 10 Heures au siège social de la société sis au Lac Palace (4é étage), les berges du Lac de Tunis pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2019

2. Lecture et approbation du Rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2019

3. Lecture et approbation des Rapports Général et Spécial du Commissaire aux comptes relatif au même exercice

4. Quitus aux administrateurs et au Commissaire aux comptes pour la gestion 2019

5. Affectation des résultats 2019

6. Fixation des Dividendes et des Jetons de présence

7. Questions diverses.

2020R00388SANB3

Convocation de l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE GENERALE DE BOISSONS ET DES INDUSTRIES ALIMENTAIRES

Groupe S.F.B.T.

S.A. au capital de 49.550.000 Dinars

Siège social : Zone Industrielle - Ben Arous

Identifiant unique : 0307017K

C.N.S.S : 0008358972

Messieurs les actionnaires de la Société Générale de Boissons et des Industries Alimentaires sont convoqués en assemblée générale extraordinaire annuelle au 5, Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord, 1082 Tunis, pour le jeudi 26 mars 2020 à 10 H 30, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Mise en conformité des statuts avec le Code des Sociétés Commerciales.

- Pouvoirs à donner.

Un exemplaire des statuts et du projet de résolutions à soumettre à l'assemblée sont à la disposition des actionnaires qui peuvent les consulter au siège social de la société vingt et un jours avant la tenue de l'assemblée.

2020R00398SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire annuelle

SOCIETE GENERALE DE BOISSONS ET DES INDUSTRIES ALIMENTAIRES

Groupe S.F.B.T.

S.A. au capital de 49.550.000 Dinars

Siège social : Zone Industrielle - Ben Arous

Identifiant unique : 0307017K

C.N.S.S. : 0008358972

Messieurs les actionnaires de la Société Générale de Boissons et des Industries Alimentaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire annuelle au 5, Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord, 1082 Tunis, pour le jeudi 26 mars 2020 à 10 H, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019;

2) Lecture du rapport général du Commissaire aux comptes afférent aux états financiers de cet exercice ;

3) Lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales ;

4) Approbation, s'il y a lieu, des états financiers et des opérations prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales;

5) Quitus pour l'exercice aux Administrateurs ;

6) Affectation des résultats ;

7) Renouvellement de mandats d'Administrateurs ;

8) Renouvellement de mandat du Commissaire aux comptes ;

9) Rémunérations des membres du Conseil d'Administration ;

10) Pouvoirs à donner.

Un exemplaire des statuts, des états financiers de l'exercice 2019, du rapport du Conseil d'Administration et du projet de résolutions à soumettre à l'assemblée, sont à la disposition des actionnaires qui peuvent les consulter au siège social de la société vingt et un jours avant la tenue de l'assemblée.

2020R00399SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire annuelle

SOCIETE DES EMBALLAGES ALUMINIUM ET BOISSONS GAZEUSES

Groupe S.F.B.T.

S.A. au capital de 79.000.000 de Dinars

Siège social : 5, Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis

Identifiant unique : 0030142F

C.N.S.S. : 0007803547

Messieurs les actionnaires de la Société des Emballages Aluminium et Boissons Gazeuses sont convoqués en assemblée générale ordinaire annuelle pour le jeudi 26 mars 2020 à 9 H au 5, Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019;

2/ Lecture du rapport général des Commissaires aux comptes afférent aux états financiers de cet exercice ;

3/ Lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales ;

4/ Approbation, s'il y a lieu, des états financiers et des opérations prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales ;

5/ Quitus pour l'exercice aux Administrateurs ;

6/ Affectation des résultats ;

7/ Renouvellement de mandats d'Administrateurs,

8/ Nomination d'un Administrateur ;

9/ Rémunérations des membres du Conseil d'Administration ;

10/ Pouvoirs à donner.

Un exemplaire des statuts, des états financiers de l'exercice 2019, du rapport du Conseil d'Administration et du projet de résolutions à soumettre à l'assemblée, sont à la disposition des actionnaires qui peuvent les consulter au 5, Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis, vingt et un jours avant la tenue de l'assemblée.

2020R00400SANB3

Convocation de l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE DES EMBALLAGES ALUMINIUM ET BOISSONS GAZEUSES

Groupe S.F.B.T.

S.A. au capital de 79.000.000 de Dinars

Siège social : 5, Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis

Identifiant unique : 0030142F

C.N.S.S. : 0007803547

Messieurs les actionnaires de la Société des Emballages Aluminium et Boissons Gazeuses sont convoqués en assemblée générale extraordinaire pour le jeudi 26 mars 2020 à 9 H 30 au 5, Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Mise en conformité des statuts avec le Code des Sociétés Commerciales ;

- Pouvoirs à donner.

Un exemplaire des statuts, des états financiers de l'exercice 2019, du rapport du Conseil d'Administration et du projet de résolutions à soumettre à l'assemblée, sont à la disposition des actionnaires qui peuvent les consulter au 5, Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis, vingt et un jours avant la tenue de l'assemblée.

2020R00402SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE - Groupe STB

Société anonyme

Au capital de 9.400.000 dinars

Siège social : 31 Avenue de Paris Tunis

Identifiant unique : 0000818M

CNSS : N°47808-84

Messieurs les actionnaires de «l'Immobilière de l'Avenue» sont convoqués en assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le vendredi 27 mars 2020 à 10 heures au siège de la société, 31 avenue de Paris - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation, s'il y a lieu, du rapport du Conseil d'Administration, à l'assemblée générale ordinaire sur l'activité de la société au cours de l'exercice 2019.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes, relatifs à l'exercice 2019.

- Examen et approbation, s'il y a lieu, des états financiers arrêtés au 31 décembre 2019.

- Approbation des conventions prévues aux articles 200 nouveau et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

- Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2019.

- Affectation des résultats.

- Fixation du montant des jetons de présence.

- Ratification de la cooptation d'un Administrateur et modification de la composition du Conseil d'Administration.

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités de dépôts et de publications.

2020400512SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

TRUCK INTERNATIONAL MOBILITY S.A.

Au capital de 1 500.000 dinars

Identifiant Unique N : 1597377C

Zone Industrielle de Sidi Abdelhamid, Boulevard de l'environnement

RN Sousse (Route de Monastir)

Messieurs les actionnaires de la société "TRUCK INTERNATIONAL MOBILITY" sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 19/3/2020 à 10h à Ez-Zahra Route de Sousse, Km 13 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture du rapport de gestion de l'exercice 2019.

2/ Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019.

3/ Approbation des états financiers de l'exercice 2019.

4/ Affectation des résultats.

5/ Fixation des jetons de présence.

6/ Quitus aux administrateurs.

7/ Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités prévues par la loi.

2020400526SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 25 mars 2020

Société SMVDA ETTADHAMEN 1 S.A

Société anonyme

Au capital de 500 000 dinars

Siège social : Rue Assad Ibn Fourat A Bou Arada Gouvernorat de Siliana

Identifiant unique : 0711661PNM000

CNSS : 420071/61

Sur décision du conseil d'administration réuni le vendredi 15 février 2020, Messieurs les actionnaires de la Société SMVDA ETTADHAMEN S.A sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui sera tenue le mercredi 25 mars 2020 à 10h, au siège de la société à la Rue Assad Ibn Fourat A Bou Arada Gouvernera de Siliana, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) La nomination d'un commissaire aux comptes pour la société pour les exercices 2017/2018, 2018/2019 et 2019/2020;

2) Le renouvellement des mandats des administrateurs ;

3) Pouvoir et formalités.

Tous les documents afférents à cette assemblée sont mis, dans les délais réglementaires, à la disposition des actionnaires au siège de la société.

2020400530SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

CAP OBLIG SICAV

Société d'Investissement à capital Variable

Régie par le code des Organismes de Placement Collectif

(Loi n°2001-83 du 24 juillet 2001)

RC : B146302001 Tunis

Matricule fiscal : 770729 W/N/M/000

Siège social : 25, avenue du Docteur Calmette - 1082 Tunis Mahrajène

Les actionnaires de CAP OBLIG SICAV sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire le 31 mars 2020, à 8 heures 30 minutes au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2019;

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2019;

3. Examen et approbation des comptes et du bilan au 31/12/2019;

4. Quitus aux administrateurs;

5. Affectation des résultats.

2020400534SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SICAV SECURITY

Société d'Investissement à capital Variable

Régie par le code des Organismes de Placement Collectif

(Loi n°2001-83 du 24 juillet 2001)

RC : B171721998 Tunis

Matricule fiscal : 632956L/N/M/000

Siège social : 25, rue du Docteur Calmette - 1082 Tunis - Mahrajene

Les actionnaires de SICAV SECURITY sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire le 31 mars 2020, à 9 heures au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2019;

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2019;

3. Examen et approbation des comptes et du bilan au 31/12/2019;

4. Quitus aux administrateurs,

5. Affectation des résultats.

2020400536SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société de Promotion Immobilière

ELIMRANE

S.A au capital 7.000.000 D

2, rue Ibnou Koutaiba - cité Jardins 1082 El Mahrajène

R.C : B132271996

M.F : 033042/Q/A/M/000

Les Actionnaires de la Société de Promotion immobilière ELIMRANE sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire de l'exercice 2019 qui se tiendra à son siège social au n°2, rue Ibnou Koutaiba - cité Jardins 1082 El Mahrajène - Tunis le lundi 30 mars 2020 à 10h30 pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du Rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2019 et présentation des comptes du dit exercice.

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les opérations de l'exercice 2019.

3- Approbation s'il y a lieu du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers relatifs à l'exercice 2019.

4- Quitus aux Administrateurs pour la gestion 2019.

5- Affectation des bénéfices de l'exercice 2019.

6- Fin de mandat d'administrateurs et composition du Conseil d'Administration.

7- Fixation du montant des jetons de présence de l'exercice 2020.

8- Déclarations des fonctions d'administrateurs.

2020400544SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire pour la deuxième fois

BUREAU D'ETUDES ENVIRONNEMENTALES

«B.E.E»

Société anonyme

Au capital de 32 000 dt

Siège social : Immeuble CTAMA, Avenue Habib Bourguiba - Béja

MF : 1024645 V/A/M/000

Identifiant unique : 1024645V

Messieurs les Actionnaires du BUREAU D'ETUDES ENVIRONNEMENTALES «BEE» sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 30/3/2020 à 10 heures du matin au siège de la société «BEE» à

l'immeuble CTAMA 5ème étage 9000 Béja, à l'effet de délibérer sur les questions portées sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation des rapports de gestion du Conseil d'Administration des exercices 2013, 2014 et 2015.

2. Lecture et approbation des rapports généraux et des rapports spéciaux du commissaire aux comptes sur les exercices 2013, 2014 et 2015.

3. Approbation des états financiers des exercices 2013, 2014 et 2015.

4. Quitus aux administrateurs

5. Renouvellement des mandats du commissaire aux comptes et des membres du conseil d'administration

6. Affectation du résultat des exercices 2013, 2014 et 2015.

7. Questions diverses.

Une copie a été déposée au Centre National des Entreprises le 24/02/2020 sous n°2020149009.

2020400545SANB3

Convocation aux assemblées générales ordinaire

STB FINANCE

S.A. au capital de 6.500.000 D

Siège social : 34, rue Hédi Karray - El Menzah IV - 1004 Tunis

M.F : 001974 D

Messieurs les actionnaires de la STB FINANCE, sont convoqués en assemblées générales ordinaire, le lundi 30 mars 2020 à 9 h, au siège social 34, rue Hédi Karray - El Menzah IV - 1004 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Examen et approbation du rapport d'activité relatif à l'exercice 2019;

2) Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2019 et sur les opérations visées à l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales;

3) Approbation du rapport du conseil et des états financiers arrêtés au 31/12/ 2019.

4) Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2019;

5) Affectation des résultats de l'exercice 2019;

6) Fixation des jetons de présence à allouer aux administrateurs;

7) Fixation de la rémunération du comité permanent d'audit et du comité de risque;

8) Renouvellement du mandat d'administrateur;

9) Mise à jour des statuts de la société conformément à la loi 2019-47 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat d'investissement;

10) Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités de dépôt et de publicité.

2020400546SANB3

Convocation aux assemblées générales ordinaire et extraordinaire

Société : PROTEL SERVICES

Société anonyme

Capital : 1.000.000 dinars

Siège social : 10, Rue Mannoubi Jarjar, Menzah 9A - Tunis

RCS : 24114752010B

M.F : 1156910ZAM

Messieurs les actionnaires de la société PROTEL SERVICES-SA sont convoqués en réunion aux assemblées générales ordinaire et extraordinaire qui se tiendront jeudi le 26 mars 2020 respectivement à 14h et à 16h, l'effet de délibérer sur les ordres du jour respectifs suivantes.

Assemblée générale ordinaire :

1. Entérinement de la tenue tardive de l'assemblée générale ordinaire.

2. Entérinement des décisions prises par les assemblées générales depuis la nomination de Mr Jawher Oueslati de nouveau président de conseil

3. Lecture et approbation du rapport de gestion de l'exercice 2018.

4. Lecture des rapports de commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018 et approbation des conventions réglementées.

5. Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2018.

6. Affectation des résultats de l'exercice 2018.

7. Renouvellement des mandats des administrateurs.

8. Renouvellement du mandat des commissaires aux comptes.

9. Quitus aux administrateurs.

10. Fixation du montant des jetons de présence pour l'exercice 2018.

11. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

Assemblée générale extraordinaire :

1. Examen de la continuité de l'exploitation.

2. Clôture de l'augmentation de capital du 25 septembre 2013.

3. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2020400547SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE

Tunis Re

Société anonyme

Au capital de 100.000.000 dinars

Siège social : 12 Avenue du Japon - 1073 Tunis

RC : B1115971996

M.F : 12428QAM000

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société Tunisienne de Réassurance «Tunis Re» sont convoqués le 18 mars 2020 à 9h30 à l'hôtel Sheraton pour se réunir en Assemblée Générale Extraordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Mise en conformité de certaines dispositions des statuts avec le code des sociétés commerciales telle que modifiées par la loi n°2019-47 du 29 Mai 2019.

2- Changement du mode de gouvernance de la société par la séparation des fonctions du Président du Conseil et du Directeur Général,

3- Pouvoirs en vue des formalités,

Conformément aux dispositions de l'article 43 des statuts, l'assemblée générale extraordinaire se compose de tous les actionnaires quel que soit le nombre de leurs actions pourvu que ces dernières aient été libérées des versements exigibles.

Tout actionnaire pourra par ailleurs se faire représenter par un mandataire de son choix.

Les rapports se trouvent à la disposition des actionnaires au siège 12 avenue du Japon Monplaisir - Tunis, dans les délais impartis par la réglementation en vigueur.

2020400552SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société ICOMPASS SA

Au capital de 122.000.000 DT

IU : 1630384V

Siège social : 49 rue de Marseille, Tunis

Messieurs les actionnaires de la Société iCompass sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 18 mars 2020 à 10h au siège social de la société sis au 49 rue de Marseille Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration de l'exercice clos le 31 décembre 2019;

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019 et approbation des conventions règlementées ;

- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2019 ;

- Quitus aux administrateurs pour la gestion relative à l'exercice 2019 ;

- Affectation des résultats de l'exercice 2019 ;

- Fixation du montant des jetons de présence au titre de l'exercice 2019 ;

- Discussion et concertation sur des questions diverses;

- Pouvoirs pour accomplissement des formalités.

Messieurs les actionnaires peuvent assister à la dite assemblée sur présentation de leur identité ou se faire représenter.

Tous les documents destinés à l'assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social durant le délai légal.

2020400559SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE S.A

Au capital de 5 000 000 DT

Angle 64, Rue de Palestine / 22, Rue du Royaume d'Arabie Saoudite - Tunis

Identifiant Unique : 306855N

CNSS : 207847-73

Messieurs les actionnaires de la Société ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE S.A sont convoqués au siège de la société en assemblée générale ordinaire le mercredi 25 mars 2020 à 9h, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du Rapport du Conseil d'Administration et du Rapport Général du commissaire aux comptes sur l'exercice 2019 ainsi que des Etats financiers du même exercice;

2- Lecture du Rapport Spécial du commissaire aux comptes sur l'exercice 2019 ;

3- Approbation du Rapport du Conseil d'Administration et des Etats Financiers de l'exercice 2019 ;

4- Quitus aux Administrateurs pour leur gestion de l'exercice 2019 ;

5- Affectation du résultat de l'exercice 2019 ;

6- Jetons de présence au titre de l'exercice 2019;

7- Mandat des Administrateurs.

Messieurs les actionnaires sont avisés que tous les documents requis par la loi sont à leur disposition au siège de la Société dans les délais légaux.

Le présent avis constitue une convocation personnelle pour chaque actionnaire.

2020400564SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE S.A

Au capital de 5 000 000 DT

Angle 64, Rue de Palestine / 22, Rue du Royaume d'Arabie Saoudite - Tunis

Identifiant Unique : 306855N

CNSS : 207847-73

Messieurs les actionnaires de la Société ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE S.A sont convoqués au siège de la société en assemblée générale extraordinaire le mercredi 25 mars 2020 à 10h30, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Mise à jour des statuts conformément à la réglementation en vigueur.

Messieurs les actionnaires sont avisés que tous les documents requis par la loi sont à leur disposition au siège de la Société dans les délais légaux.

Le présent avis constitue une convocation personnelle pour chaque actionnaire.

2020400565SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire

Société T-REGULATION & POLICY EMERGING MARKETS

Au capital de 5000 TND

MF : 1136146A/A/M/000

Identifiant Unique RNE : 1136146 A

Les associés de la Société T-REGULATION & POLICY EMERGING MARKETS Sarl sont convoqués à une assemblée générale extraordinaire qui aura lieu mardi 31 mars 2020 à 10 h au siège de la Société sis à : Rue du Lac Victoria, Immeuble Kanzet Les Berges du Lac 1053 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du liquidateur et Approbation des comptes de liquidation arrêtés au 31.12.2019.

- Quitus au liquidateur.

- Dissolution définitive de la société.

- Questions diverses.

2020400511SRLB3

DIVERS

Avis au public

Avis d'enquête

(Conformément au décret n° 84-793 du 6 juillet 1984)

MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DES PETITES

ET MOYENNES ENTREPRISES

Direction générale de l'électricité

Et des énergies renouvelables

Dans le cadre du développement de l'infrastructure gazière, la Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz

projette de réaliser un pipeline pour alimenter en gaz naturel la technopole de Monastir et les centrales électriques de Sousse.

Le dossier technique relatif à ce projet, comportant la liste des propriétés privées concernées par le passage de ce pipeline, est mis à la disposition du public, au siège des gouvernorats de Sousse et Monastir, à partir de la parution du présent avis d'enquête et jusqu'à l'expiration d'un délai de 15 jours à compter de son insertion au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Les intéressés peuvent prendre connaissance de ce dossier et déposer leurs observations ou réclamations éventuelles aux sièges desdits gouvernorats, ou les adresser directement au ministère de l'industrie et des petites et moyennes entreprises (direction générale de l'électricité et des énergies renouvelables).

2020R00406DIVD2

Vente de la Société «EXCEL FISH comme unité économique

constitué des bâtiments» - SA

Capital social : 8.450.000 dt

Siège social : Rue Mohamed 5 port de Sousse

RC : B27214722010

MF : 1179546YNM/000

En vertu de la décision judiciaire rendue par le juge de la faillite du tribunal de première instance de Sousse le 21/02/2020 dossier sous le n°2880, il a été décidé :

La vente de la société "EXCEL -FISH comme unité économique constituée des bâtiments". Toute personne intéressée par le présent appel d'offres est invitée à retirer le cahier des charges auprès du bureau du syndic de faillite sis à la rue Ibn Jazar immeuble Avicenne 3ème étage, bureau n°302 Sousse contre le paiement de la somme de cent dinars (100 dinars).

Les offres doivent parvenir à l'adresse sus-indiquée sous pli fermé avec mention (à ne pas ouvrir) au nom de Mr le syndic de faillite et soit par voie postale et ce au plus tard le 14 mars 2020 ou directement au bureau du nom de Mr le syndic au plus tard le 14 mars 2020 à 12 heures.

Pour plus de renseignements, contacter le numéro au suivant : 73 214 511.

2020R00428DIVD2

Avis

Monsieur Samir Ben Hasan Ben Achour Toumi annonce qu'il possède un terrain d'une superficie 385m² sis route Sidi Mansour km4 Markez Sellami Sfax limité à l'est par Ibrahim Toumi, il a égaré leur titre de propriété depuis longtemps et il désire extraire une deuxième copie conforme à l'originale.

Tout contestant devra s'adresser au bureau du notaire Sami Sellami immeuble essafir n°14 Sfax MF 147436 k dans un délai de 70 jours à partir de la parution de cet avis. Passé ce délai aucune opposition ne sera acceptée.

2020X00335DIVD2

Avis

Sifi Habib annonce qu'il possède un terrain d'une superficie de 911 m² sise route el Matar km 6.5 Sfax son titre de propriété a disparu il veut avoir un extrait de l'acte original tout contestant devra s'adresser au Notaire Med Maamoun Karray dans un délai de 70 jours passer ce délai aucune opposition ne sera prise en considération.

2020X00339DIVD2

Avis

Chari Mohamed annonce qu'il possède 20 oliviers sise route Gremda km 32 Sfax son titre de propriété a disparu il veut avoir un extrait de l'acte original tout contestant devra s'adresser au Notaire Med Maamoun Karray dans un délai de 70 jours passer ce délai aucune opposition ne sera prise en considération.

2020X00340DIVD2

Perte d'un titre foncier

Mr Mohamed Ben Mabrouk Ben Mohamed Ouled Chtiba nationalité tunisienne titulaire de la CIN 01065269 délivrée le 02/6/1994 annonce.

La perte d'un titre foncier n°02/37597 date du 4 mai 2012 relatif au titre foncier 110299 Sfax situé à hachichina délégation Graiba Sfax suite à une attestation de perte signé par Mr le chef de centre garde nationale de Skhira n°981 daté du 20/02/2020.

2020X00344DIVD2

Rectificatifs

Correction pub procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 14/4/2000

Société PATRIZIA DE LOCATION DES PROPRIETES BATIES SARL

Au capital de 150.000 dinars

Cap 2 Sidi Youssef Kerkennah Sfax

Identifiant Unique : 0634463C

Eu vertu du PV de l'assemblée générale extraordinaire du 14/4/2000, enregistré à la recette des finances de Kerkennah le 21/4/2000 Vol B4 Folio 72 Case 389 dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de première instance de Sfax le 18/5/2000 sous le n°D8373100 au lieu de enregistré à la recette des finances de Kerkennah le 12/4/2000 Vol A4 Série 17 Case 97.

2020X00333RECZ9

TUNISO-EMIRATIE SICAV
5 bis Rue Mohamed Badra, 1002 Tunis

TUNISO-EMIRATIE SICAV

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

	Période du au 31/12/2019	Période du au 31/12/2019	Période du au 31/12/2018	Période du au 31/12/2018
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	**1 160 877**	**4 579 766**	**1 040 908**	**3 993 102**
Résultat d'exploitation	1 103 945	4 503 987	984 168	3 908 027
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	56 932	87 259	56 740	88 063
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	0	(11 481)	0	(2 988)
Frais de négociation de titres	0	0	0	0
DISTRIBUTIONS DES DIVIDENDES	**0**	**(1 586 068)**	**0**	**(1 459 836)**
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	**949 549**	**557 540**	**(5 588 128)**	**(10 334 251)**
Souscriptions				
- Capital	12 042 230	86 307 212	6 672 470	73 309 490
- Régularisation des sommes non distribuables	11 461	52 692	5 589	48 710
- Régularisation des sommes distribuables	732 554	2 779 885	314 957	1 920 951
Rachats				
- Capital	(11 154 972)	(83 702 736)	(12 004 934)	(81 440 208)
- Régularisation des sommes non distribuables	(10 229)	(46 363)	(10 007)	(48 782)
- Régularisation des sommes distribuables	(671 495)	(4 833 150)	(566 203)	(4 124 412)
VARIATION DE L'ACTIF NET	**2 110 425**	**3 551 239**	**(4 547 220)**	**(7 800 985)**
ACTIF NET				
En début de période	71 005 341	69 564 527	74 111 748	77 365 512
En fin de période	73 115 766	73 115 766	69 564 527	69 564 527
NOMBRE D'ACTIONS				
En début de période	676 547	659 374	712 770	740 790
En fin de période	685 420	685 420	659 374	659 374
VALEUR LIQUIDATIVE	**106,673**	**106,673**	**105,501**	**105,501**
TAUX DE RENDEMENT	**1,64%**	**6,33%**	**1,47%**	**5,40%**

Les états financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF

TUNISO-EMIRATIE SICAV
5 bis Rue Mohamed Badra, 1002 Tunis

TUNISO-EMIRATIE SICAV

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 01/10 au 31/12/2019	Période du 01/01 au 31/12/2019	Période du 01/10 au 31/12/2018	Période du 01/01 au 31/12/2018
Revenus du portefeuille-titres	10	608 326	2 637 953	684 997	2 868 469
Revenus des obligations et valeurs assimilées		608 326	2 492 553	684 997	2 744 163
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		0	145 400	0	124 306
Revenus des placements monétaires	11	612 884	2 333 812	415 786	1 519 260
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		1 221 210	4 971 765	1 100 783	4 387 728
Charges de gestion des placements	12	(73 256)	(292 803)	(73 428)	(300 400)
REVENU NET DES PLACEMENTS		1 147 954	4 678 962	1 027 355	4 087 328
Autres charges	13	(44 009)	(174 974)	(43 187)	(179 301)
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 103 945	4 503 987	984 168	3 908 027
Régularisation du résultat d'exploitation		61 054	(9 494)	(251 238)	(277 875)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		1 164 999	4 494 493	732 930	3 630 152
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(61 054)	9 494	251 238	277 875
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		56 932	87 259	56 740	88 063
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		0	(11 481)	0	(2 988)
Frais de négociation de titres		0	0	0	0
RESULTAT DE LA PERIODE		1 160 877	4 579 766	1 040 908	3 993 102

TUNISO-EMIRATIE SICAV
5 bis Rue Mohamed Badra, 1002 Tunis

BILAN
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/12/2019	31/12/2018
Portefeuille-titres	4	**45 431 054**	**51 241 074**
Obligations et valeurs assimilées		42 364 794	48 091 539
Tires des Organismes de Placement Collectif		3 066 261	3 149 535
Placements monétaires et disponibilités		**27 806 770**	**18 447 096**
Placements monétaires	5	27 198 221	18 059 508
Disponibilités		608 548	387 588
Créances d'exploitation	6	**9 861**	**9 956**
TOTAL ACTIF		**73 247 685**	**69 698 126**
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	7	76 996	77 168
Autres créditeurs divers	8	54 923	56 430
TOTAL PASSIF		**131 919**	**133 599**
ACTIF NET			
Capital	9	68 620 861	65 934 277
Sommes distribuables			
Sommes distribuables des exercices antérieurs		412	98
Sommes distribuables de l'exercice		4 494 493	3 630 152
ACTIF NET		**73 115 766**	**69 564 527**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		**73 247 685**	**69 698 126**

2020400493BCFA5